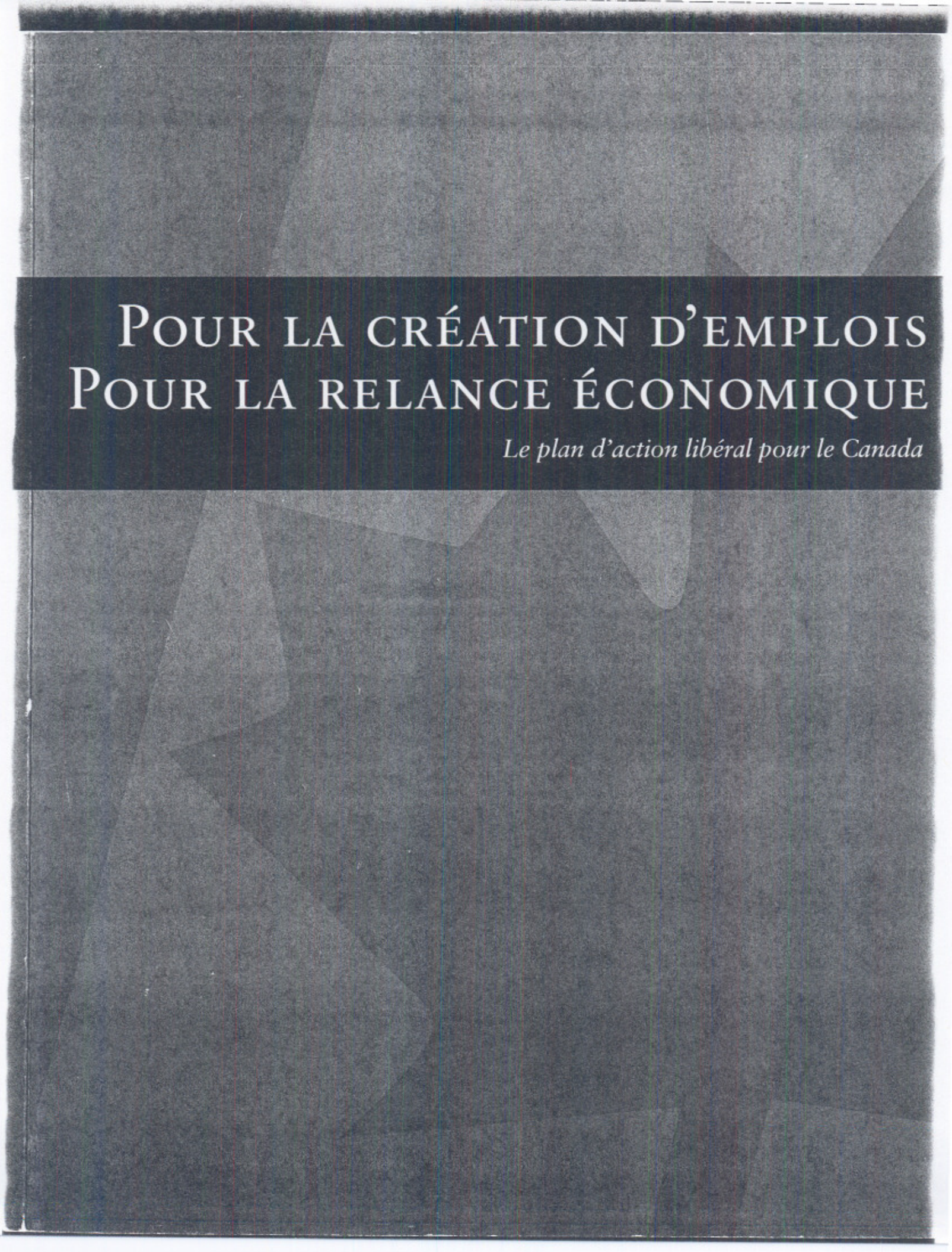

Pour la création d'emplois
Pour la relance économique

Le plan d'action libéral pour le Canada

Un message de l'honorable Jean Chrétien

Le Canada a toujours su s'adapter aux changements et surmonter l'adversité. Ce sera aussi la clé de notre avenir.

C'est pourquoi au lendemain de mon élection à la tête du Parti libéral il y a trois ans, j'ai mis en route la rédaction d'un nouveau programme et d'un nouveau plan pour gouverner le Canada.

Pour gouverner dans les années 90, le Parti libéral a dû s'adapter aux immenses changements qui sont survenus ici et à l'étranger depuis que nous étions au pouvoir en 1984. J'ai demandé à nos députés de mener de vastes concertations avec la population et d'amorcer une réflexion de fond sur un grand nombre de dossiers. Nous avons parrainé une table ronde à la grandeur du Canada sur des questions comme l'économie, l'écologie, le commerce et la politique étrangère.

En novembre 1991, j'ai réuni le colloque d'Aylmer avec des spécialistes venus du Canada, des Etats-Unis, d'Europe et du Japon. J'ai donné pour mission à cette conférence de remettre en cause les idées reçues, de donner de nouvelles orientations et de jeter un regard neuf sur le monde, de rééquilibrer les paris qui sont faits. Ce colloque, comme celui de Kingston en 1960, a fait date pour le Parti libéral.

En février 1992, le congrès national du Parti libéral, qui a réuni des milliers d'adhérents des quatre coins du pays, a adopté une série de résolutions qui tracent les objectifs d'un nouveau gouvernement libéral.

Tout au long de 1992 et pendant la première moitié de 1993, notre comité de la plate-forme, coprésidé par Chaviva Hošek et Paul Martin, a donné suite aux travaux d'approche menés en 1990 et 1991. Ils ont sillonné le pays pour écouter des milliers de Canadiens et Canadiennes. Je tire une grande fierté de cet effort de réflexion et de concertation.

Le fruit de ces travaux, c'est un plan d'action pour le Canada. L'idée maîtresse, c'est que les gouvernants doivent être à l'écoute des gouvernés, qu'un bon gouvernement se mesure aux conditions de dignité et de justice ainsi qu'aux perspectives d'avenir qu'il peut offrir. C'est notre cheval de bataille pour les prochaines élections.

Jean Chrétien

septembre 1993

Ouvrir des horizons

Le Canada est né et s'est épanoui même dans les temps les plus difficiles, grâce à la volonté de son peuple. Chaque génération a rêvé d'un pays indépendant, doté d'une économie forte, épris de justice sociale, fier de sa diversité, de son intégrité, de sa solidarité, de ses compétences.

Pour un trop grand nombre de Canadiens et de Canadiennes, ce rêve est devenu cauchemar pendant le règne conservateur de neuf ans. Notre économie est en déroute. Le chômage est supérieur à 10 % pour une troisième année consécutive. Plus de 1 million d'enfants sont dans la pauvreté. De nombreuses institutions nationales ont été ébranlées. Notre tissu culturel et social s'est affaibli. Pour l'immense majorité des Canadiens, il n'y pas de lendemains qui chantent, seulement l'incertitude du lendemain. Qui sera la prochaine victime des suppressions d'emplois ? Pour la première fois depuis des décennies, nos enfants pourraient avoir des conditions d'existence moins bonnes que les nôtres. Il y a lieu de s'inquiéter.

Pour les Canadiens, les prochaines élections se résument à une question très simple : Quel genre de pays voulons-nous ?

Nous voulons un pays où règne l'espoir plutôt que la crainte. Nous voulons un pays dont nous sommes les forces vives plutôt qu'un boulet à traîner. Nous voulons un pays où les adultes peuvent trouver un travail décent et où les enfants peuvent s'épanouir.

Nous voulons un pays qui a des valeurs collectives. À l'heure de la mondialisation, nous voulons appartenir à une collectivité nationale qui réaffirme son originalité. Nous voulons que nos collectivités locales soient les piliers de notre stabilité sociale et de notre puissance économique.

Nous voulons un pays qui encourage l'esprit d'entreprise, qui crée des richesses et les répartit équitablement. Nous voulons une économie axée sur l'innovation et tournée vers les exportations.

Nous voulons un pays à la fine pointe du progrès technique, qui exporte ses technologies dans le monde entier.

Nous voulons un pays où efficacité et innovation sont les mots d'ordre des pouvoirs publics, qui coopèrent entre eux et avec le patronat, les syndicats, le corps enseignant, les écologistes et les bénévoles.

Bref, nous voulons assumer notre rôle parmi les grands, former un pays qui sait surmonter les difficultés, qui fonctionne bien, que les autres pays prennent pour modèle.

Il y une différence fondamentale de direction voire de démarche entre le plan d'action libéral et les chemins suivis par les conservateurs au cours des neuf dernières années. En quoi nos objectifs sont-ils divergents ?

D'abord, à la différence des conservateurs, nous savons que la politique intérieure – économie, écologie, social – et la politique extérieure concourent à la qualité de la vie. Tous ces éléments sont inextricablement liés et composent le « cadre de vie ». Nous savons que le gouvernement ne saurait se concentrer sur un seul de ces éléments et rester insensible aux autres.

C'est en cela que la démarche des libéraux se distingue du cadre de pensée conservateur. Les conservateurs se sont laissés obnubiler par les problèmes, par exemple le déficit ou l'inflation, sans avoir conscience et sans se soucier des conséquences, comme les suppressions d'emplois, la paupérisation, la dépendance à l'égard de l'État. La facture sociale est lourde : elle cause des souffrances et coûte cher à l'État. Les conservateurs ont donné d'une main et repris de l'autre, ils ont déshabillé Pierre pour habiller Paul. Résultat : d'inutiles rigueurs, souffrances et inquiétudes pour d'innombrables Canadiens et Canadiennes.

Le plan d'action libéral repose sur la cohérence et la complémentarité des mesures économiques, sociales et écologiques, et de la politique étrangère. Les libéraux savent que ces politiques sont solidaires. La qualité du cadre social et écologique détermine notre bien-être. Une économie en déclin est lourde de conséquences pour la santé publique et l'épanouissement humain. Si la croissance économique n'est pas au rendez-vous, notre effort social devient une charge insupportable. Si l'effort social est insuffisant, nos atouts économiques seront moins grands. Et, si l'avenir de notre environnement n'est pas préservé, nos moyens de subsistance seront en péril.

Nous pensons que l'État peut agir pour le bien de tous. L'expansion économique ne doit pas obéir uniquement aux lois du marché. L'emploi, les soins de santé, l'écologie, l'égalité des sexes, la protection maternelle et infantile, la prise en charge des personnes âgées, et la lutte contre la pauvreté sont

des problèmes de société qui ne disparaîtront pas si chacun ne recherche que son intérêt immédiat.

L'avenir du Canada nous inspire malgré tout un grand optimisme. Mais la solution à nos maux économiques ne consiste pas à amputer les budgets, à supprimer les emplois et à assombrir les perspectives pendant cinq années encore. Nous devons prendre des mesures immédiates pour relancer l'économie et l'emploi. Grâce à ses forces vives et à ses richesses naturelles, le Canada pourra sortir de l'ornière. D'immenses possibilités s'ouvrent à nous autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre pays : nous pourrons redynamiser notre économie et revivifier notre société, par l'innovation.

Pour s'épanouir, les Canadiens et les Canadiennes doivent se donner une société où la solidarité prend le pas sur les égoïsmes de classe et les rivalités d'intérêts, où le bien-être de chacun dépend du bien-être de tous. Ils le savent dans leur for intérieur. Nous tirons une grande fierté de notre régime de soins de santé qui prend en charge tous les citoyens et citoyennes.

C'est notre esprit de corps qui nous permet de concurrencer les autres pays. Les heurts entre les pouvoirs publics, entre le patronat et les syndicats, entre les chefs d'entreprise et les écologistes, sont absurdes. Nous devons nous donner de grandes ambitions et nous assurer la collaboration de tous pour les réaliser.

Une société où règne la solidarité ne craint pas la nouveauté, les risques étant assumés par l'ensemble des citoyens. Elle encourage l'ingéniosité et l'innovation. C'est uniquement ainsi que les personnes, les entreprises, les administrations peuvent s'améliorer. L'expansion économique est le fait de l'innovation, technologique ou institutionnelle.

Lorsque nous formerons le gouvernement, nous innoverons, nous jetterons un regard neuf sur nos difficultés. Nous n'aurons pas automatiquement recours aux recettes habituelles pour remédier aux problèmes épineux que sont la montée du chômage et l'explosion des dépenses de santé.

Nous prendrons diverses mesures qui s'écarteront des sentiers battus.

Nous prendrons en compte les contraintes financières de l'État. La relance ne peut pas se faire à coups de dépenses publiques. Le défi reste inchangé : mieux faire avec nos ressources actuelles, de trois façons.

D'abord, en collaborant avec tous les secteurs, nous pourrons, dans un souci d'efficacité, redéployer les forces vives de notre pays pour mieux relever les défis économiques et sociaux. Le Programme d'apprentissage que nous proposons en est un exemple.

Ensuite, nous rechercherons des effets de levier. Ainsi, un effort financier en faveur des jeunes enfants se traduira plus tard par des économies, car une fois adultes, ces enfants solliciteront moins le système de santé et les services sociaux.

Enfin, pour assurer le bon fonctionnement de notre pays, les efforts de l'État doivent être suivis de résultats. Qu'il s'agisse des soins de santé ou de l'aménagement du territoire, il faut mesurer les effets que produisent à long terme

nos politiques et nos programmes. Voilà pourquoi nous mettons l'accent sur l'évaluation, l'innovation et la recherche de formules idéales.

Si nous misons sur nos atouts et nos possibilités, si nous recherchons des solutions neuves, si face à ces tâches, nous communiquons nos espoirs et notre dynamisme, nous rétablirons la confiance des Canadiens et des Canadiennes envers leur gouvernement. Un pays qui surmonte ses difficultés, qui est compétitif, devient plus puissant, plus indépendant. C'est un pays-phare.

Bref, les Canadiens souhaitent un pays dont ils sont fiers, un pays qui leur donne foi en l'avenir. Le plan d'action libéral a pour but de rétablir cette fierté et cette foi.

Le premier volet « Le tissu économique » porte sur les finances publiques, le commerce, l'économie, les ressources humaines et l'environnement. Le second volet « Le tissu national » a trait à l'effort social, à la réforme politique, aux autochtones et à la politique étrangère.

Les coûts relatifs des propositions que renferme notre projet se trouvent à l'annexe A. La liste des documents relatifs à la plate-forme qui expliquent dans le détail les politiques libérales figure à l'annexe B.

Le tissu économique

Une économie en santé est essentielle à une société prospère. Nous aurons donc pour priorité de relancer l'emploi et la croissance.

Le rôle de l'État dans la politique économique est double : d'une part, tracer les grandes orientations pour les politiques monétaire et budgétaire, pour les transferts financiers entre le gouvernement fédéral et les provinces, pour la politique commerciale, et d'autre part, coopérer avec les gouvernements provinciaux, le patronat et les syndicats, ainsi que les institutions privées à la réalisation des objectifs économiques nationaux.

Aujourd'hui, après neuf années de règne conservateur, le pays va à la dérive : 1,6 million de Canadiens sont sans emploi, ils sont des millions à recevoir l'aide sociale, et 1 million d'enfants n'ont pas le minimum vital, les dépôts de bilan et les fermetures d'usines atteignent un chiffre record. Le déficit budgétaire est très élevé, le déficit des transactions courantes est énorme et la charge fiscale est très lourde alors que les revenus réels des particuliers sont en déclin. Les pouvoirs publics ont une marge de manœuvre réduite côté fiscalité ; ils doivent, à long terme, viser à alléger la charge fiscale. Nous sommes conscients aussi des grandes contraintes que font peser les impasses budgétaires.

Notre première ambition est d'aider à trouver des solutions et à créer des débouchés pour les Canadiens. Conscients qu'il faudra du temps pour surmonter

la situation financière que nous lèguent les conservateurs, nous prendrons des mesures pour favoriser les créations d'emplois, en mettant immédiatement en route un programme d'équipement – en faisant intervenir les trois pouvoirs publics – et un programme de rénovation des logements.

Les politiques économiques ne doivent pas s'acharner sur une difficulté, à l'exclusion de toute autre considération. Obnubilés par l'inflation, les conservateurs ont pris des mesures qui ont plongé le pays dans la récession, annulé la croissance pendant trois ans, fait baisser les revenus, fait exploser le chômage, fragilisé nos paiements internationaux, et laissé filer les déficits publics qui, tous pouvoirs confondus, ont atteint un sommet. Les libéraux savent que le déficit, l'emploi, l'expansion, l'inflation et la fiscalité sont liés. Il faut rééquilibrer la politique économique canadienne pour éliminer les principaux points noirs : stagnation, chômage, taux longs élevés, surendettement à l'étranger, dettes et déficits des pouvoirs publics.

Notre démarche repose sur les éléments suivants : responsabilité budgétaire et justice fiscale, allégement du déficit, politique monétaire équilibrée et stable.

Notre plan va droit au but. D'abord, nous nous engageons à bâtir une économie en santé pour relancer l'emploi et la croissance. Notre démarche repose sur les éléments suivants : responsabilité budgétaire et justice fiscale, allégement du déficit, politique monétaire équilibrée et stable.

Dans l'intérêt de tous les Canadiens, il faut mieux harmoniser les politiques économiques et fiscales des pouvoirs publics fédéraux et provinciaux. Nous aurons pour priorité, dans le cadre des prochaines ententes financières avec les provinces, d'assurer la plus grande prévisibilité et stabilité financière possible pour tous les pouvoirs publics.

Nous collaborerons en outre avec les provinces au réaménagement de l'aide sociale, rudement mise à l'épreuve au cours des dernières années, pour favoriser la réinsertion professionnelle et sociale des prestataires aptes au travail.

Nous souhaitons une politique commerciale efficace. Il faut des règles commerciales justes, qui nous ouvrent de nouveaux marchés, sans compromettre le bon respect de notre code du travail et des normes écologiques.

La politique monétaire et budgétaire

Notre politique budgétaire se développera selon deux grands axes : relancer l'emploi et la croissance tout en maîtrisant la dette et les déficits. Ces deux axes vont de pair : la rigueur budgétaire aidera à l'expansion économique qui, à son tour, par la création d'emplois, augmentera les recettes de l'État.

D'une part, nous adopterons une batterie de mesures pour redresser l'emploi et encourager l'expansion économique. Dans l'immédiat, nous rénoverons les grands équipements et le parc immobilier. À terme, nous ferons un effort financier en faveur des petites et moyennes entreprises, nous ferons des investissements humains en mettant en place des programmes de formation et d'apprentissage, nous encouragerons la recherche-développement et nous

favoriserons les initiatives commerciales, posant ainsi les jalons d'une économie qui innove (voir chapitres 2 et 3).

D'autre part, nous allégerons le déficit. Les nouveaux efforts financiers respecteront le cadre des budgets actuels. Nous maîtriserons les dépenses de l'État avec toute la rigueur qui s'impose et nous redéfinirons les priorités pour veiller à ce que les efforts financiers produisent tous leurs effets.

Bon nombre de mesures et de dépenses fiscales, dont quelques-unes ont été mises en évidence par le vérificateur général, sont inefficaces, mal administrées ou inspirées par des considérations purement politiques. Nous ferons la chasse aux gaspillages.

Nous réduirons les dépenses publiques en abolissant les programmes inutiles, en resserrant les procédures, en éliminant les dédoublements, en collaboration avec les gouvernements provinciaux.

Nous réduirons les dépenses publiques en abolissant les programmes inutiles, en resserrant les procédures, en éliminant les dédoublements, en collaboration avec les gouvernements provinciaux.

Pendant le règne de neuf ans des conservateurs, notre dette a presque triplé, passant de 168 milliards de dollars en 1983-1984 à 458 milliards aujourd'hui. Les conservateurs ont enregistré des déficits d'environ 30 milliards de dollars par an, malgré leurs nombreuses promesses. Et le déficit le plus récent s'élève à 35,5 milliards. Résultat, le tiers des recettes fiscales est voué au service de notre dette, qui fait boule de neige. Les deux tiers restants ne permettent pas de faire les efforts financiers dont nous avons besoin.

La méthode des conservateurs face au déficit est simple : primo, mener une politique monétaire qui favorise la contraction de l'économie, ce qui creuse forcément le déficit ; secundo, fixer des objectifs irréalistes pour la réduction du déficit ; tertio, ne pas les atteindre ; quarto, après neuf ans d'échecs, faire porter le chapeau au gouvernement libéral qui les a précédés. Le nouvel objectif des conservateurs – résorber le déficit en cinq ans – est tout aussi irréaliste.

UN PLAN D'ACTION

Alléger le fardeau de la dette

Un plan réaliste

L'allégement de la dette est une priorité. Mais, contrairement aux conservateurs, nous refusons de faire des promesses creuses et d'affirmer que la dette nationale disparaîtra d'un coup de baguette magique. Notre premier objectif consistera à réduire le déficit actuel, qui s'élève à 5,2 % du produit intérieur brut, à 3 %. C'est l'un des critères de convergence des accords de Maastricht.

Le gouvernement du Canada, en raison de son manque de réalisme et de sa mauvaise gestion, voit son capital de confiance s'effriter dans les milieux internationaux.

Nous fixerons des objectifs réalistes et nous prendrons les mesures économiques nécessaires. C'est la meilleure façon de regagner la confiance des marchés financiers internationaux. Nous en sommes parfaitement conscients.

Un gouvernement libéral aura pour objectif de réduire le déficit tout en relançant l'emploi.

Un gouvernement libéral aura pour objectif de réduire le déficit tout en relançant l'emploi. Sinon, les baisses de production, le chômage et l'aide sociale gonfleront inévitablement le déficit. C'est ce qui s'est produit pendant le règne conservateur.

Après neuf budgets conservateurs, le déficit fédéral représente 5,2 % du produit intérieur brut. Ce chiffre est excessif. Il est considérablement supérieur au critère de convergence de 3 % fixé dans les accords de Maastricht pour les États membres de la Communauté européenne.

Tout gouvernement responsable doit avoir pour but de résorber le déficit. Dans la conjoncture actuelle, un gouvernement libéral se fixera un objectif réaliste : réduire le déficit fédéral à l'équivalent de 3 % du PIB avant la fin de la troisième année de son mandat. Pour ce faire, il ne suffit pas, comme le proposent les conservateurs, de réduire les dépenses de l'État. Il faut accélérer la croissance économique et faire reculer le chômage pour alléger durablement le déficit.

Pour relancer la croissance et l'emploi, un gouvernement libéral adoptera diverses mesures nouvelles, décrites dans ce projet de gouvernement. L'opération sera totalement blanche puisque les dépenses publiques seront allégées d'autant :

- Nous annulerons la commande d'hélicoptères EH-101, d'où une économie de quelque 5,8 milliards de dollars.
- Nous allégerons les dépenses militaires.
- Nous amputerons de 15 % le budget fédéral de 4,1 milliards de dollars consacré aux services de conseil et aux services professionnels.
- Nous réduirons les subventions aux entreprises.
- Nous réduirons la taille et le budget des cabinets ministériels et du Cabinet du Premier ministre.

Notre politique de relance économique et de responsabilité budgétaire nous permettra de baisser les taux d'intérêt réels et de juguler l'inflation, ce qui améliorera notre compétitivité face à nos principaux partenaires commerciaux. Les taux d'intérêt réels aux USA sont plus bas que leurs équivalents au Canada. En alignant nos taux, nous rendrons nos entreprises plus compétitives et nous accoîtront les disponibilités de capitaux nécessaires à l'expansion économique.

HARMONISER LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES FÉDÉRALES ET PROVINCIALES

Pour les Canadiens, l'État a pour vocation d'assurer des services de base dans toutes les régions et toutes les provinces. Et pour les libéraux, les pouvoirs publics doivent jouer leur rôle sans se concurrencer.

Pour les libéraux, les pouvoirs publics doivent jouer leur rôle et offrir des services à la population sans se concurrencer.

Pour relancer l'emploi et la croissance dans les années 90, il faut renouveler le fédéralisme dans ses implications budgétaires, en renforçant au maximum les coopérations entre les divers pouvoirs publics. Ceux-ci doivent harmoniser leurs politiques pour qu'elles ne fassent pas double emploi, par exemple pour les transferts financiers, l'aide aux revenus, la fiscalité et les entraves commerciales.

Les ententes financières actuelles entre le gouvernement fédéral et les provinces viendront à échéance au cours des prochaines années. Nous aurons pour priorité de les renégocier. Dernièrement, les gouvernements provinciaux ont exprimé une inquiétude : ils ont du mal à planifier leur budget parce que le gouvernement conservateur a décidé unilatéralement de se décharger de certaines responsabilités sur les provinces et d'amputer les transferts financiers qu'il leur verse. Or, la prévisibilité des accords financiers est une condition sine qua non de la responsabilité budgétaire. Nous nous efforcerons donc, dans le cadre des prochaines négociations, de rendre les financements plus prévisibles et plus constants pour tous les pouvoirs publics.

L'aide sociale procure des revenus pour les citoyens en difficulté. Le Régime d'assistance publique canadien, créé en 1966 par un gouvernement libéral, prévoit que les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux assureront à proportion égale cette aide.

Depuis lors, l'économie canadienne, les systèmes d'éducation et la cellule familiale se sont restructurés. Nous avons pour but d'aider à la réinsertion économique et sociale des assistés sociaux aptes au travail. Les mesures d'aide actuelles sont passives et insuffisantes : elles procurent un revenu mais elles ne favorisent pas l'autonomie.

Nous avons pour but d'aider à la réinsertion économique et sociale des assistés sociaux aptes au travail. L'avenir est du côté des aides volontaristes.

Le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, en collaboration avec le gouvernement fédéral, ont lancé des programmes pilotes d'aide aux revenus qui prévoient des orientations, des formations ou des cours ainsi que des stages pour les assistés sociaux. Ces trois volets sont nécessaires à une réinsertion durable. Les résultats de ces contrats emploi-formation sont très encourageants. Les participants sont très satisfaits jusqu'ici et, pour la première fois, ils sont optimistes.

Les Canadiens souhaitent gagner leur vie. Certains en sont empêchés parce que l'aide financière fournie par l'État, à l'heure actuelle, décourage la réinsertion professionnelle. L'avenir est du côté des aides volontaristes. L'heure est venue de repenser l'aide sociale, à l'échelle fédérale et provinciale, pour répondre aux besoins des années 90 et au-delà. Un gouvernement libéral coopérera donc avec toutes les provinces qui innovent dans le cadre des mécanismes de

financement, comme le régime d'assistance publique, en adoptant des formules plus volontaristes.

Les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux connaissent les mêmes problèmes : ils sont surendettés, leur dette extérieure est trop lourde, et les conditions d'emprunt ici et à l'étranger sont excessivement contraignantes. Les trois pouvoirs publics répercutent cette charge sur les contribuables en les assujettissant à l'impôt sur le revenu, à l'impôt sur le capital et à la taxe à la consommation. Il faut en outre compter les droits et redevances et les prélèvements obligatoires. Un gouvernement libéral collaborera étroitement avec les pouvoirs publics provinciaux pour concilier le plus possible les politiques fiscales.

Dans l'ensemble, il convient de mieux harmoniser la préparation des budgets fédéraux et provinciaux. À cette fin, il faudra peut-être mettre fin au secret qui entoure traditionnellement la préparation du budget et faire des concertations plus vastes et plus utiles.

Justice, simplicité et harmonisation doivent être les trois mots d'ordre des politiques fiscales.

Justice, simplicité et harmonisation doivent être les trois mots d'ordre des politiques fiscales. Or, le gouvernement conservateur a décrété les hausses d'impôt les plus importantes de notre histoire et a aggravé les injustices et la complexité de notre fiscalité en instituant la TPS. En plus de perturber les rapports financiers entre le gouvernement fédéral et les pouvoirs publics provinciaux, la TPS, dans l'esprit des citoyens, est venue exacerber l'injustice de la fiscalité.

La TPS a prolongé et aggravé la récession. Elle est une charge administrative onéreuse pour les petites entreprises et l'État lui-même. Elle est loin d'avoir produit les recettes escomptées, notamment parce qu'elle a favorisé l'économie souterraine qui échappe aux taxes.

Dès la première session parlementaire, un gouvernement libéral chargera la commission tripartite des finances de mener de vastes concertations pendant douze mois avec la population et les pouvoirs publics provinciaux et de rendre ses conclusions sur les façons de rendre la fiscalité plus équitable, de la simplifier, de l'harmoniser. Cette commission étudiera aussi, pour la TPS, toutes les solutions de remplacement. Nous substituerons à la TPS un dispositif qui produira des recettes tout aussi élevées, qui sera plus juste à l'égard des consommateurs et des petites entreprises, qui sera moins un casse-tête pour les PME et qui encouragera les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux à coopérer et à harmoniser leurs politiques fiscales.

Nous substituerons à la TPS un dispositif qui produira des recettes tout aussi élevées, qui sera plus juste à l'égard des consommateurs et des petites entreprises, qui sera moins un casse-tête pour les PME et qui encouragera les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux à coopérer et à harmoniser leurs politiques fiscales.

Selon l'Association des manufacturiers canadiens, il existe pas moins de 500 entraves au commerce interprovincial, par exemple les préférences provinciales dans l'adjudication des marchés publics et le manque d'harmonisation des réglementations écologiques, et les supprimer permettrait d'économiser jusqu'à 6 milliards de dollars (un peu moins de 1 % du PIB). Nous nous efforcerons de supprimer ces entraves commerciales dans les plus brefs délais.

Enfin, nous collaborerons étroitement avec les pouvoirs publics provinciaux pour réduire les dédoublements et améliorer l'organisation des services là où la

puissance publique intervient. Les compétences doivent s'exercer au niveau le plus efficace pour produire leurs effets. Des économies considérables peuvent certes être réalisées dans le dédale des aides aux entreprises puisqu'il existe plus de 700 mécanismes fédéraux et provinciaux. Cette hypertrophie est tout à fait inadmissible. Les citoyens et citoyennes s'attendent que les deniers publics seront utilisés plus judicieusement.

Une politique commerciale efficace

Une politique monétaire et budgétaire équilibrée, avec des coopérations économiques entre les pouvoirs publics, nous permettra de mettre en place une économie qui innove et qui s'adapte aux mutations à l'échelle internationale. Les marchés étrangers doivent donc s'ouvrir à nos entreprises.

La politique commerciale et les courants d'échanges sont essentiels à la réalisation des objectifs économiques et sociaux. Les exportations canadiennes représentent environ 40 % de la production totale du secteur privé. Un emploi sur cinq est tributaire des exportations. En 1992, les exportations canadiennes ont atteint 157,5 milliards de dollars. Or, il faut savoir que de nouvelles exportations ayant une valeur de 1 milliard de dollars représentent 15 000 emplois.

Les règles du jeu

Les échanges commerciaux doivent se faire sous le signe de la liberté, de la justice et de l'ouverture. Notre avenir en dépend. Le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) a bien servi les intérêts du Canada. Il a permis aux puissances commerciales moyennes comme le Canada de mieux s'installer sur les marchés mondiaux. Si les négociations du GATT aboutissent, les firmes canadiennes pourront investir, créer des emplois, mettre au point des technologies et des produits et, surtout, commercer. Pour un gouvernement libéral, le GATT restera la clé de voûte de notre politique commerciale. Nous nous efforcerons de débloquer les négociations du GATT et de bâtir la nouvelle Organisation mondiale du commerce dont il est question à l'heure actuelle à Genève.

Le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) a bien servi les intérêts du Canada. Pour un gouvernement libéral, le GATT restera la clé de voûte de notre politique commerciale.

Les États-Unis sont notre principal partenaire commercial. Cet état de choses ne doit pas nous empêcher de défendre les intérêts du Canada.

En 1988, les libéraux étaient opposés au traité de libre-échange canado-américain, parce qu'il était très imparfait. Le marché américain ne s'est pas ouvert tout grand. A preuve, les différends et les harcèlements commerciaux à répétition pour l'acier, le porc, le bois d'œuvre et d'autres produits depuis l'entrée en vigueur du traité.

L'absence de précisions concernant les subventions et le dumping attise ces conflits. Ne s'étant pas entendus, les partenaires ont recours à leurs propres définitions pour saisir les tribunaux d'arbitrage. Pour commercer plus ou moins

Les deux accords de libre-échange sont très imparfaits. Un gouvernement libéral les renégociera.

« à armes égales », nous devons à tout prix nous entendre sur les règles du jeu. Par ailleurs, les mécanismes de règlement des différends prévus par le traité de libre-échange sont souvent lents et onéreux. Ils drainent des ressources que les entreprises pourraient consacrer à la recherche-développement, à la commercialisation et au rajeunissement de leurs équipements.

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) aurait pu permettre au gouvernement de pallier aux grandes lacunes du traité de libre-échange canado-américain. Or, il enterrerait à toutes fins pratiques le groupe d'étude sur les subventions et le code antidumping. Et les conservateurs n'ont pas su, comme le Mexique, protéger les ressources énergétiques nationales, dossier qu'ils n'ont pas défendu dans le cadre du traité de libre-échange. En outre, les règles du commerce restent insuffisantes.

Dans le cadre de l'ALENA, les pays membres viennent à peine de s'entendre sur les normes écologiques et relatives aux conditions de travail mais les textes juridiques des accords parallèles n'ont pas encore été rendus publics. On ignore si ces normes seront suffisantes et si ces accords obtiendront l'aval du Congrès américain. Nous avons toujours cru que ces deux dossiers devaient faire partie d'un ensemble beaucoup plus vaste. Un gouvernement libéral examinera les accords parallèles pour veiller aux intérêts supérieurs du Canada.

Un gouvernement libéral renégociera le traité de libre-échange canado-américain et l'ALENA pour prévoir un code des subventions, un code antidumping, un mécanisme plus efficace de règlement des différends, ainsi que la protection de nos ressources énergétiques, à l'instar du Mexique. La résiliation des accords de libre-échange ne doit être envisagée qu'en dernier recours s'ils ne peuvent pas être révisés de manière satisfaisante.

Les futurs accords commerciaux obéiront non seulement à des considérations économiques mais à des préoccupations d'ordre social. Nous devons renforcer les mécanismes actuels, tel le Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur qui formule des recommandations sur les rapports entre le commerce et l'environnement et sur les répercussions des accords commerciaux sur le tissu social du Canada.

Les libéraux avaient bien dit que certains secteurs économiques à fort coefficient de main-d'œuvre – par exemple l'ameublement et le textile – subiraient de profondes restructurations si le traité de libre-échange canado-américain était mis en application. Dans le cadre de la libéralisation des échanges commerciaux, les pouvoirs publics doivent aider à la reconversion des travailleurs et des entreprises. Pour que la restructuration de l'économie canadienne trouve grâce aux yeux de la population, cet effort financier doit se faire.

Dans le cadre de la libéralisation des échanges commerciaux, les pouvoirs publics doivent aider à la reconversion des travailleurs et des entreprises.

Avec les libéraux, la politique commerciale ne tiendra pas lieu de politique intérieure. La politique monétaire et budgétaire, les investissements, les formations, l'éducation et la recherche-développement sont inséparables de la politique commerciale. Nous favoriserons donc les campagnes d'alphabétisation et

nous collaborerons avec les gouvernements provinciaux et le secteur privé pour faire entrer dans les mœurs l'apprentissage et la formation.

La conquête de nouveaux marchés

Si le bloc commercial à l'échelle du continent américain prend de l'ampleur, le Canada devra adopter une stratégie volontariste et indépendante au lieu d'être simplement un pion dans le rayonnement des États-Unis. Le Canada doit collaborer avec les autres pays pour atténuer l'hégémonie des États-Unis. Nous nous efforcerons de bâtir des institutions communes à l'échelle du continent qui serviront de contrepoids aux États-Unis sur les plans politique, économique et démographique.

Nous nous efforcerons de bâtir des institutions communes à l'échelle du continent qui serviront de contrepoids aux États-Unis sur les plans politique, économique et démographique.

Nous devons conquérir les marchés qui s'ouvrent sur le continent sans toutefois nous détourner du reste du monde. L'expansion des investissements et des échanges avec le bassin du Pacifique est essentiel à notre avenir économique. C'est en Asie du Sud-Est que l'on trouve les économies les plus florissantes à l'heure actuelle, et le Canada doit conquérir ces marchés en expansion en exportant produits alimentaires, logiciels télématiques, technologies environnementales et autres, logements en pièces détachées ou clés en main.

Le Forum 2000 Canada-Japon a formulé 18 recommandations dans son rapport de novembre 1992 en vue de bâtir un partenariat plus fort et plus efficace entre les deux pays. Un gouvernement libéral mettra en œuvre bon nombre de ces recommandations pour renforcer nos liens commerciaux avec le bassin du Pacifique.

Depuis la fin de la guerre froide, les pays de l'Europe de l'Est et les pays de l'ex-URSS recherchent des échanges commerciaux avec les pays occidentaux ainsi que des investissements. Fort de ses savoir-faire en matière énergétique,

UN PLAN D'ACTION

L'horizon commercial

Le monde s'ouvre aux exportateurs canadiens

Le Canada est une nation marchande. Or, l'emploi et la croissance économique sont tributaires de notre commerce extérieur. Un gouvernement libéral s'engagera donc à développer le commerce extérieur en préconisant l'ouverture et la libéralisation du GATT, et en développant nos relations commerciales avec l'Europe et le bassin du Pacifique. L'équité, autant que la liberté, doit présider aux échanges commerciaux.

dans les télécommunications, dans l'agro-alimentaire et dans la mise en valeur des richesses naturelles, le Canada peut se lancer à l'assaut de ces marchés naissants.

La Banque mondiale et la Banque européenne de reconstruction et de développement peuvent mettre des moyens à la disposition de ces pays européens pour l'achat de biens et services. Le Canada a le savoir-faire et les ressources pour être un pays fournisseur. Le gouvernement canadien doit adopter une stratégie volontariste pour assurer aux entreprises canadiennes la part qui leur revient dans les marchés publics liés aux projets de développement.

Miser sur les ressources humaines

La politique budgétaire et monétaire, les coopérations entre les pouvoirs publics provinciaux et fédéraux et la politique commerciale peuvent asseoir la croissance économique et la prospérité. En outre, les Canadiens et les Canadiennes doivent avoir les compétences et les savoir-faire nécessaires ainsi que des débouchés.

Dans les années 90, la création d'emplois et l'expansion économique seront le fait des industries qui font intervenir le savoir-faire technique et l'information, qui renouvellent des biens et services ainsi que des procédés sur des créneaux nouveaux et anciens. Nos atouts ne doivent pas se limiter à nos richesses naturelles ou à notre situation géographique. La maîtrise technique, qui passe par la qualité de nos équipements, notre faculté d'innover et surtout le savoir-faire de la main-d'œuvre canadienne, est tout aussi importante.

Nous prendrons en compte ces nouvelles réalités et nous nous efforcerons, de concert avec le patronat, les syndicats et tous les autres pouvoirs publics, de veiller à l'insertion de tous les Canadiens et Canadiennes dans cette nouvelle économie. Nous devons leur donner les moyens de prétendre à un travail bien rétribué.

Pour améliorer l'emploi et assurer la croissance économique, nous devons faire un effort financier en faveur de nos ressources humaines et de nos enfants. Nous devrons favoriser l'insertion professionnelle en trouvant des débouchés

aux jeunes diplômés – qui sont touchés de plein fouet par la récession dans laquelle le Canada s'enfonce –, en améliorant la formation et en alphabétisant, en favorisant, grâce à la garde des jeunes enfants, l'insertion professionnelle des femmes et des chefs de famille monoparentale.

L'ÉDUCATION DE DEMAIN

Pour assurer l'avenir de notre pays, nous devons donner à nos enfants les moyens de leurs ambitions. Les enfants canadiens rivalisent non seulement les uns avec les autres sur les bancs d'école mais aussi avec les enfants des autres pays, qui sont mieux encadrés par leur système d'éducation. Pourtant, nos dépenses d'éducation exprimées en pourcentage du PIB sont plus élevées que dans pratiquement tous les autres pays. Nous devons mieux dépenser les 44 milliards de dollars que nous consacrons tous les ans à l'éducation.

Les Canadiens et les Canadiennes doivent être sensibles aux efforts que déploient les gouvernements provinciaux pour assurer la formation et le développement de nos enfants. Le gouvernement fédéral peut et doit être solidaire de l'effort national en faveur d'un enseignement qui nous permettra d'être compétitifs à l'échelle internationale.

L'éducation relève des provinces. Les Canadiens et les Canadiennes doivent être sensibles aux efforts que déploient les gouvernements provinciaux pour assurer la formation et le développement de nos enfants. Le gouvernement fédéral peut et doit être solidaire de l'effort national en faveur d'un enseignement qui nous permettra d'être compétitifs à l'échelle internationale.

Le gouvernement fédéral administre l'assurance-chômage, prend à sa charge la moitié du budget de l'enseignement supérieur et assure en grande partie le financement de l'aide sociale. Il a donc intérêt à s'assurer que les jeunes seront le mieux scolarisés possible, ce qui leur permettra ensuite de mener une vie utile et indépendante.

Il faut un projet d'éducation pour le Canada, qui repose sur la participation du secteur privé et la coopération entre les pouvoirs publics en vue de l'harmonisation de leurs activités, chacun dans les limites de ses compétences. Nous pensons que le Forum canadien sur le savoir, créé par un groupement d'entreprises et d'organisations éducatives, serait tout indiqué pour formuler un tel projet.

Le patronat, les syndicats et les groupes socio-culturels en tous genres, au fur et à mesure qu'ils s'associeront aux pouvoirs publics pour améliorer l'éducation canadienne, devront pouvoir s'informer des plus récentes méthodes pédagogiques. Ici et à l'étranger, de nouvelles pédagogies sont élaborées et mises en application. Un gouvernement libéral réunira ces informations et les diffusera auprès de tous ceux qui ont la charge de l'éducation de nos enfants.

Nous instituerons, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, une épreuve nationale, facultative, de mathématiques, de sciences et de technologie, pour que les parents et élèves disposent d'un élément de comparaison leur permettant de suivre les progrès qui sont accomplis dans la filière scientifique.

LES PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE

Au Canada, l'insertion professionnelle est mal organisée. Selon le rapport de 1992 du Conseil économique du Canada, notre pays est l'un des plus mauvais élèves en matière d'insertion professionnelle. Les jeunes qui quittent l'école se trouvent du travail à l'aveuglette, gaspillant souvent leurs énergies et les ressources sociales.

Les compétences des demandeurs d'emploi cadrent très mal actuellement avec les offres d'emplois. Il y a tous les ans des milliers d'offres d'emploi et environ 400 000 jeunes demandeurs d'emploi. Bon nombre de jeunes quittent l'école sans diplôme et environ 60 % des Canadiens qui se trouvent du travail n'ont ni formation professionnelle ni diplôme supérieur.

En Allemagne, grâce à la coopération entre le patronat, les syndicats et les divers pouvoirs publics, le programme national d'apprentissage produit 600 000 diplômés tous les ans. En revanche, environ 125 000 Canadiens et Canadiennes entrent en apprentissage tous les ans mais à peine 24 000 en sortent avec un diplôme.

L'apprentissage n'étant pas entré dans nos mœurs, nous avons été empêchés de jeter des ponts solides entre l'école et l'entreprise. Peu de jeunes considèrent que l'apprentissage est une filière valable. Les programmes d'apprentissage qui pourraient combler ce vide sont de plus en plus fragmentés et sont coupés de la réalité économique. Ainsi, plus de la moitié des apprentissages canadiens concernent le bâtiment, et à peine 0,3 % la haute technologie qui pourtant procure des emplois bien rétribués.

UN PLAN D'ACTION

L'insertion professionnelle

Le programme d'apprentissage

400 000 jeunes sont actuellement sans emploi. Or, des milliers de postes restent vacants, faute de pouvoir trouver les compétences nécessaires. Un gouvernement libéral s'efforcera de mettre fin à ce décalage en lançant un programme d'apprentissage en collaboration avec les pouvoirs publics provinciaux, le patronat et les syndicats. Il visera à donner aux jeunes les compétences indispensables dans les secteurs économiques porteurs, selon des normes à établir par les entreprises et les salariés.

Un gouvernement libéral, en collaboration avec le patronat, les syndicats et les pouvoirs publics provinciaux, fera un effort financier en faveur de l'apprentissage. Dans un premier temps, nous ferons porter notre effort sur de nouvelles initiatives dans les domaines porteurs où la demande est la plus forte, par exemple les technologies de l'information, des télécommunications et de l'audiovisuel, l'informatique, l'écologie ainsi que les technologies médicales et la biotechnologie. Par la suite, le programme d'apprentissage s'étendra à toute la gamme des activités économiques.

Nous coopérerons avec les pouvoirs publics provinciaux, pour que le patronat et les syndicats élaborent des normes convergentes pour l'homologation des formations dans les métiers exclus des programmes d'apprentissage actuels.

À l'instar de la Communauté européenne, nous coopérerons avec les pouvoirs publics provinciaux, pour que le patronat et les syndicats élaborent des normes convergentes pour l'homologation des formations dans les métiers exclus des programmes d'apprentissage actuels.

Les programmes d'apprentissage seront axés sur l'entreprise, qui mettra elle-même sur pied des stages de formation mieux adaptés à ses besoins. Des institutions publiques et privées assureront le financement de la formation hors des entreprises, dans un souci de flexibilité et de créativité.

La durée de l'apprentissage sera moins importante que le savoir-faire lui-même. Les programmes d'apprentissage s'élargiront en priorité aux métiers qui permettent une formation intensive, sur de courtes périodes. Nous lutterons contre les préjugés qui défavorisent l'apprentissage des femmes et des minorités et nous encouragerons l'intégration des personnes handicapées.

Le service jeunesse

Au cours des dernières années, les jeunes Canadiens ont eu de grandes difficultés d'insertion professionnelle et n'ont pu faire valoir leur dynamisme et leurs connaissances. Nous ne pouvons pas nous permettre de sacrifier une génération. Les jeunes doivent pouvoir utiliser leurs compétences et se perfectionner tout en contribuant à la prospérité de leurs collectivités et de leur pays.

Un gouvernement libéral collaborera avec les jeunes, les entreprises et les groupes socio-culturels pour créer le Service jeunesse. Cet organisme redonnera espoir aux jeunes en les associant à des actions sociales et écologiques au sein de leurs collectivités ou ailleurs au pays.

Le Service jeunesse permettra aux moins de 25 ans de s'épanouir, de s'instruire et de se perfectionner grâce à de multiples activités socio-culturelles, en favorisant la solidarité entre les générations et en les sensibilisant à l'écologie pratique.

Le Service jeunesse aidera ses adhérents à préciser leurs intérêts, à former leurs valeurs dans le cadre de projets concrets qui leur donneront le sentiment du devoir accompli.

Les jeunes qui quittent l'école secondaire sans diplôme et les diplômés universitaires pourront prendre conscience de l'importance de l'apprentissage continu et du perfectionnement. Le Service jeunesse aidera ses adhérents à préciser leurs intérêts, à former leurs valeurs dans le cadre de projets concrets qui leur donneront le sentiment du devoir accompli. En œuvrant au sein de leurs collectivités ou dans d'autres localités, ils pourront mieux apprécier la diversité canadienne.

Nous ferons un effort financier et administratif pour lancer des projets pilotes dans diverses localités pendant la première année où nous serons au pouvoir. Nous investirons davantage tous les ans à mesure que les projets prendront de l'ampleur.

Au bout de trois ans, un gouvernement libéral consacrera 100 millions de dollars par an au Service jeunesse, qui visera chaque fois 10 000 jeunes. Nous nous attendons à des contributions financières privées et publiques à l'échelle locale, qui permettront l'élargissement du Service et de son rayon d'action. Les aides des collectivités publiques et des entreprises au Service jeunesse auront des bienfaits à l'échelle locale, sur le plan écologique et pour notre grande ressource nationale, la jeunesse.

L'ALPHABÉTISATION

L'analphabétisme signifie hélas qu'un immense potentiel reste inexploité, sur le plan individuel comme national. Il peut avoir des effets désastreux sur l'économie, en entravant la formation et les reconversions destinées à améliorer notre compétitivité internationale. Il peut être lourd de conséquences sociales, car il laisse pour compte un grand nombre de Canadiens.

L'analphabétisme peut avoir des effets désastreux sur l'économie, en entravant la formation et les reconversions, destinées à améliorer notre compétitivité internationale.

En 1988, le gouvernement a créé le Programme national d'alphabétisation en prévoyant des crédits de 110 millions de dollars sur cinq ans. Les conservateurs, dans leur énoncé budgétaire du 2 décembre 1992, ont amputé ce programme de 20 % ; ils ont ainsi découragé les concours financiers de divers

UN PLAN D'ACTION

Acquérir de l'expérience

Le Service jeunesse est un bienfait pour tous

Les moins de 25 ans ont les perspectives d'avenir les plus sombres. Un gouvernement libéral leur redonnera espoir en mettant sur pied un Service jeunesse avec 10 000 participants par an. Les jeunes pourront acquérir de l'expérience dans le cadre de programmes sociaux et écologiques destinés à améliorer le cadre de vie dans les collectivités locales partout au Canada. À raison de 10 000 dollars par personne et par an, ce programme reviendra moins cher que l'assurance-chômage ou l'aide sociale, et donnera aux jeunes les moyens d'améliorer leur qualité de vie et celle de la société.

partenaires sociaux qui souhaitent relever le défi de l'alphabétisation et réduit le rôle de l'État à celui de simple animateur. Un gouvernement libéral prolongera la vocation du Programme national d'alphabétisation et rétablira son enveloppe budgétaire.

Il faut pouvoir comparer notre taux d'analphabétisme avec celui de nos principaux partenaires commerciaux. Le Secrétariat national à l'alphabétisation et le bureau fédéral de la statistique sont à réunir des données comparatives internationales. Les États-Unis, le Mexique, la France et l'Allemagne ont manifesté le désir de participer à cette étude. Un gouvernement libéral sera favorable à des enquêtes nationales et internationales à tous les cinq ans pour suivre les progrès accomplis dans le domaine de l'alphabétisation.

La formation professionnelle

Les personnes engagées dans la vie active souhaitent également améliorer leurs qualifications pour accéder à des salaires supérieurs et pour assurer une plus grande stabilité économique à leurs familles. Ils recherchent une plus grande sécurité d'emploi et un avenir plus prospère. Les travailleurs savent qu'ils passeront d'un emploi à l'autre et qu'ils doivent avoir une instruction élémentaire plus solide ou une formation technique plus poussée.

L'immense majorité des travailleuses et travailleurs canadiens s'attendent à se perfectionner pendant leur vie active et savent que la formation favorise la promotion sociale.

Les qualifications requises sont de plus en plus grandes. L'immense majorité des travailleuses et travailleurs canadiens s'attendent à se perfectionner pendant leur vie active et savent que la formation favorise la promotion sociale. La plupart ont la certitude de pouvoir maîtriser les connaissances dont ils auront besoin si une formation leur est proposée.

Les possibilités de formation sont hélas trop peu nombreuses dans le secteur privé. Les dépenses de formation des entreprises canadiennes sont moitié moins élevées qu'aux États-Unis en pourcentage du PIB. Les Australiens dépensent trois fois plus, les Japonais cinq fois plus. Une entreprise canadienne sur trois, ou une sur quatre, généralement grande, organise des stages de formation. Seulement une entreprise sur cinq a un budget consacré à la formation et seulement une sur six planifie des actions de formation. La formation s'adresse le plus souvent aux mieux qualifiés. Résultat, les entreprises canadiennes peuvent difficilement accroître leur productivité, s'adapter rapidement aux progrès techniques et technologiques et s'emparer de nouveaux marchés.

Le secteur privé, c'est-à-dire le patronat et les syndicats ensemble, doit améliorer la formation professionnelle. Un gouvernement libéral les encouragera. Il faut tenir compte des écarts entre les petites et les grandes entreprises. Généralement, les petites entreprises ont des besoins précis et leurs propres habitudes ; elles encadrent moins leurs actions de formation que les grandes entreprises et peuvent ne pas tenir des dossiers très détaillés. Pour augmenter le nombre et la qualité de la formation, le gouvernement fédéral doit adapter ses

actions à la taille des entreprises. Dans toutes les entreprises, il faut généraliser la formation, ne pas la confiner aux catégories professionnelles et aux cadres.

Beaucoup préconisent des incitations fiscales pour encourager la formation. Mais le Centre canadien du marché du travail et de la productivité et la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'œuvre, organismes paritaires réunissant patronat et syndicats, n'ont pu convenir d'un ensemble d'incitations fiscales.

Pour aménager cet ensemble d'incitations fiscales, nous devons mieux comprendre la diversité des formations que les entreprises – petites, moyennes ou grandes, dans divers secteurs économiques – organisent à l'intention de leurs salariés. Sinon, les incitations fiscales bénéficieront à quelques grandes entreprises, qui prévoient d'ores et déjà des actions de formation, au détriment des nombreuses petites entreprises qui organisent différemment leur formation ou qui n'ont encore rien planifié. Afin de faire entrer la formation dans les habitudes des entreprises, il est plus logique de collaborer avec des entreprises de taille différente pour définir les méthodes qui nous permettront d'atteindre notre objectif. De concert avec le patronat, les syndicats et les provinces, un gouvernement libéral prévoira des incitations qui accroîtront la formation en entreprise.

De concert avec le patronat, les syndicats et les provinces, un gouvernement libéral prévoira des incitations qui accroîtront la formation en entreprise.

Nous nous engageons à préserver les dispositions qui, dans le cadre de l'assurance-chômage, favorisent les demandeurs d'emploi. Nous ferons en sorte que les allocations de chômage servent mieux au recyclage des prestataires, en particulier ceux qui sont le plus susceptibles d'en bénéficier. À cette fin, un gouvernement libéral, en étroite collaboration avec les pouvoirs publics provinciaux et les entreprises, définira les besoins et participera à la planification de la formation.

Les libéraux s'engagent à revoir les processus décisionnels qui interviennent dans l'organisation des programmes d'emploi afin d'élargir le rôle des autorités locales. Les conseils dans les collectivités locales proposeront des modalités de planification et d'organisation des programmes d'emploi définiront les besoins, organiseront des actions de formation, encourageront le respect des normes générales en matière de formation et d'homologation et aideront à faire entrer la formation dans les mœurs, et ce, à l'échelle locale.

La garde d'enfants

La garde d'enfants est d'une importance capitale car il faut faciliter la réinsertion professionnelle des parents de jeunes enfants.

Selon des enquêtes menées récemment par le Conseil national du bien-être social, il faut le plus souvent deux revenus pour qu'une famille ait des ressources financières suffisantes. Un nombre croissant de familles ont besoin de deux revenus pour se donner un niveau de vie correct. Des services de garde

de qualité, à la portée de toutes les bourses, peuvent faire pencher la balance pour les familles se situant entre le minimum vital et un niveau de vie moyen.

Faute de services de garde de qualité, de nombreuses mères célibataires, qui souhaitent pourtant se trouver un travail, reçoivent l'aide sociale. Elles sont prisonnières de la pauvreté, de l'aide sociale, des banques alimentaires et elles sont mal logées. Elles ne peuvent pas recevoir une formation ni trouver un emploi qui leur permettra d'accéder à l'indépendance financière.

La prise en charge des familles monoparentales par l'État alourdit les dépenses de santé et le budget de l'aide sociale et freine notre productivité. Les mesures qui favorisent l'indépendance des familles monoparentales sont donc rentables.

La prise en charge des familles monoparentales par l'État alourdit les dépenses de santé et le budget de l'aide sociale. La productivité nationale en souffre. Il vaut mieux aider à la réinsertion des mères célibataires. Les mesures qui favorisent l'indépendance des familles monoparentales sont rentables.

Nous avons pour objectif d'encourager l'aménagement de nouveaux organismes de garde conventionnés qui donneront aux parents des choix véritables. Nous sommes favorables à l'idée de laisser à la charge des parents un forfait qui dépend de leurs revenus.

Bien entendu, la garde des jeunes enfants existe déjà au Canada. En 1991, il y avait environ 333 000 places dans les établissements conventionnés pour les moins de 12 ans, qu'il s'agisse de garderies ou de haltes-garderies, contrôlées par l'État ou un organisme habilité à cette fin.

Ces places peuvent se trouver chez un particulier, dans une entreprise, dans un centre ou dans une maternelle, en milieu urbain ou rural. La garderie peut, chez un particulier, accueillir quelques enfants seulement ou alors être admi-

UN PLAN D'ACTION

Les garderies

Un service qui permet d'accéder à l'indépendance financière

La garde d'enfants, bien assurée et à la portée de toutes les bourses, est un avantage économique. Elle permet aux parents isolés de ne plus dépendre de l'aide sociale et des banques alimentaires, et de réintégrer la vie professionnelle. Elle crée aussi des emplois, notamment pour les femmes, à raison d'un poste en moyenne chaque fois que cinq enfants sont placés en garderie. Un gouvernement libéral, en concertation avec les provinces, mettra en œuvre un programme de création de places de garderie qui tienne compte de la réalité, sous le signe de la responsabilité budgétaire. Un gouvernement libéral créera 50 000 nouvelles places, jusqu'à hauteur de 150 000, chaque année qui suivra une année de croissance économique de 3 %.

nistrée par une organisation locale, une association de parents, les pouvoirs locaux, ou un organisme comme le YMCA/YWCA ou alors être confiée à un exploitant-propriétaire.

Les garderies financées par l'État le sont pour moitié par les pouvoirs publics fédéraux pour moitié par les pouvoirs publics provinciaux. Nous devons consentir un effort plus grand. Les contraintes budgétaires qui pèsent sur les pouvoirs publics aujourd'hui ne nous permettent malheureusement pas de répondre à tous les besoins. Cela ne doit pas nous empêcher d'agir.

Un gouvernement libéral s'engage, à la condition toutefois que les provinces donnent leur aval, à créer 50 000 places de garderie dans l'année qui suit une expansion économique annuelle de 3 %, jusqu'à concurrence de 150 000 places.

Financement de places supplémentaires en garderie

Année	Prise en charge par l'État fédéral (en millions de dollars)	Prise en charge par les pouvoirs publics provinciaux (en millions de dollars)	Forfait laissé à la charge des parents	Créations de places conventionnées	Créations d'emplois
1994-1995	Négociations				
1995-1996	120	120	60	50 000	10 000
1996-1997	240	240	120	50 000	10 000
1997-1998	360	360	180	50 000	10 000
TOTAUX	720	720	360	150 000	30 000

Nous proposerons un financement à parts égales : l'État fédéral prendra à sa charge 40 % des frais tout comme les pouvoirs publics provinciaux. Le forfait laissé à la charge des parents, selon une échelle mobile fondée sur leurs revenus, assurera les 20 % restants.

Un gouvernement libéral collaborera avec les provinces et les milieux d'affaires pour prévoir des incitations à la création et au financement de places de garde d'enfants dans les entreprises.

Redresser l'économie par l'innovation

POUR ÊTRE DYNAMIQUES ET PRENDRE DE L'EXPANSION, LES ÉCONOMIES doivent sans cesse innover. Pour améliorer une situation, il faut mettre à l'essai des solutions nouvelles. L'innovation fait appel à des idées neuves pour perfectionner les biens et services et elle est traditionnellement le fait des entreprises dans l'économie de marché.

La puissance publique doit intervenir dans l'innovation. Mais les conservateurs ont laissé les lois du marché à l'échelle mondiale déterminer notre avenir. Or, l'État doit poser des jalons et permettre aux entreprises de s'adapter aux changements. Voilà qui explique le recul de notre compétitivité et de notre niveau de vie et les suppressions d'emplois. Car la concurrence étrangère dispose de marchés plus vastes et d'équipements économiques plus grands, et surtout, l'État anime et stimule l'innovation.

L'innovation comporte des risques et peut tourner à l'échec. l'État n'a pas pour mission de mettre l'entreprise à l'abri de tous les risques, il doit créer un cadre économique et institutionnel propice à l'innovation. Ainsi, toute stratégie destinée à favoriser l'expansion des petites et moyennes entreprises sera vouée à l'échec si elle ne prend pas en compte le surendettement de l'État, les entraves provinciales au commerce et la fiscalité. Un gouvernement libéral équilibrera donc les politiques budgétaire et monétaire pour alléger le déficit fédéral,

stimuler la croissance économique et les créations d'emplois et encourager l'harmonisation des politiques fédérales et provinciales.

L'innovation ne vient pas ex nihilo. Elle prospère là où les pouvoirs publics ont conscience de son importance et prennent des mesures d'encadrement à l'échelle nationale.

L'État doit également faire comprendre aux Canadiens que l'innovation ne vient pas *ex nihilo*. Elle prospère là où les pouvoirs publics ont conscience de son importance et prennent des mesures d'encadrement à l'échelle nationale. Pour que les citoyens adaptent leurs mentalités et leurs comportements, il faut d'abord qu'ils discernent ce cadre et puissent s'y intégrer. Les pouvoirs publics locaux doivent se rendre compte que leurs ambitions s'inscrivent dans l'effort national. Les petites entreprises doivent savoir qu'elles prolongent les grandes. Les chercheurs doivent être sensibles aux impératifs de la concurrence mondiale.

Le rôle de l'État fédéral dans l'innovation est vital : cerner et recenser, avec les entreprises, les marchés porteurs, pour ensuite redéployer utilement les moyens dont il dispose. Par la recherche-développement, l'effort en faveur des petites entreprises, l'éducation et la formation, la fiscalité, la réglementation environnementale, le développement économique local et la mobilisation de capitaux-risques, le gouvernement fédéral peut créer des débouchés et stimuler l'expansion économique. Nous prospérerons si nous harmonisons tous ces efforts en les concentrant sur la production de richesses et les créations d'emplois.

Les mesures libérales en faveur de l'innovation rechercheront trois buts précis. D'abord, favoriser la création de petites et moyennes entreprises dynamiques. Ensuite, revivifier le tissu industriel, le primaire et le tertiaire, et impulser les secteurs économiques axés sur le savoir-faire. Enfin, encourager les collectivités où s'implanteront les petites et moyennes entreprises. Dans cette optique, nous nous engageons à moderniser les grands équipements.

Les PME

Depuis une quinzaine d'années, les petites et moyennes entreprises sont le moteur de l'économie canadienne. Elles n'ont pas cessé de créer des emplois et d'innover même en période de stagnation économique. Elles ont remis en selle les petites localités caractérisées par la mono-industrie qui avaient été touchées de plein fouet par les fermetures d'usines et les licenciements économiques. En outre, elles ont permis à de nombreux Canadiens de réaliser leurs ambitions professionnelles.

Il faut encourager et stimuler l'esprit d'entreprise qui anime les PME. Notre bien-être économique en dépend. Les PME d'aujourd'hui seront peut-être les multinationales de demain. Le gouvernement fédéral doit apporter son concours et créer, de concert avec les entreprises, un climat qui favorise l'expansion économique. Les PME pourront ainsi trouver des créneaux et jouer dans la cour des grands.

Les libéraux axeront leurs actions sur les PME, qui peuvent et doivent assurer la création d'emplois, absente dans l'actuelle reprise. Les PME emploient 36,7 % des actifs et concourent pour environ 40 % à notre produit intérieur brut. Dernièrement, elles ont assuré jusqu'à 85 % des créations d'emplois.

Les libéraux axeront leurs actions sur les PME, qui peuvent et doivent assurer la création d'emplois, absente dans l'actuelle reprise.

Les PME appartiennent surtout à des Canadiens et à des Canadiennes. Elles concernent tous les secteurs de l'économie : la fabrication, les services, le petit commerce, la haute technologie, les techniques traditionnelles, les pêches et l'agriculture. L'effort en faveur des PME bénéficiera à tous les Canadiens, en particulier à certaines catégories sociales.

Favoriser les PME, c'est favoriser les femmes, étant donné que le taux de réussite des femmes à la tête des entreprises est le double de celui des hommes. C'est aussi permettre aux personnes handicapées d'être chefs d'entreprise ou salariés dans un secteur dynamique de l'économie. Le taux de chômage chez les personnes handicapées est considérablement plus élevé que la moyenne nationale. Leur indépendance économique s'en trouve entravée et leurs potentialités restent inexploitées, hélas.

Les Néo-Canadiens sont souvent à la tête de petites ou moyennes entreprises. À bien des égards, leurs racines culturelles sont un atout important pour l'expansion des exportations. Pour les travailleurs qui sont victimes de la récession, surtout ceux qui ont une longue expérience, les créations d'entreprises représentent une solution attrayante : elles leur offrent à la fois des débouchés et la possibilité d'un travail indépendant.

Le maillage des aides aux PME est indispensable à leur expansion et partant, aux créations d'emplois.

Les actions les mieux conçues en faveur des PME ne seront guère suivies d'effets si leur organisation est déficiente et s'il y a confusion des aides. Un gouvernement libéral étudiera les modalités actuelles et veillera à bien cibler et canaliser les aides, en concertation avec les PME.

L'équilibrage des politiques budgétaire et monétaire est bénéfique pour toutes les petites et moyennes entreprises. Il faut en outre aider les PME selon quatre axes : capitaux, recherche-développement, assouplissement des règlements et allégement de la paperasserie, débouchés commerciaux.

Les capitaux

Les PME ont du mal à trouver des capitaux qui ne sont pas trop onéreux. Il faut les aider. D'abord, en conservant les lignes de crédit actuelles. Ensuite, en les aidant à trouver des financements pour se rénover, se moderniser et s'agrandir. Enfin, en trouvant des capitaux pour stimuler l'innovation dans les entreprises petites ou grandes ou en période de démarrage.

Sans capitaux, les PME sont incapables de transformer les innovations en produits.

Sans capitaux, les PME ne peuvent pas prospérer ni sur le marché national ni sur le marché international face à une concurrence qui dispose de capitaux plus importants. Elles sont incapables de transformer les innovations en produits.

Nous pensons que le gouvernement peut jouer un rôle important en canalisant mieux les capitaux vers les PME. Un gouvernement libéral montrera la voie et incitera les banques et les autres établissements financiers à trouver des solutions matérielles pour aider les PME à trouver les capitaux dont elles ont besoin. Nous collaborerons avec les institutions financières et les petites entreprises à la mise en place de programmes qui mettront des capitaux à la disposition des PME et de toutes autres entreprises qui innovent.

La récente loi C-99 a relevé le seuil des garanties de l'État pour les prêts visés par la loi sur les prêts aux petites entreprises, de 85 à 90 %. Elle a également plafonné à 25 % le niveau des garanties personnelles que les banques peuvent exiger des emprunteurs, doublé les frais de dossier et relevé le taux d'intérêt maximum. Ces modifications visaient à inciter les banques à consentir des prêts aux PME, notamment celles qui, pour sûreté de leur dette, ont des avoirs matériels insuffisants. Pour les aider à trouver des capitaux, un gouvernement libéral verra à ce que les prêts visés par la loi sur les prêts aux petites entreprises ne prévoient aucune garantie personnelle.

Pour mettre davantage de capitaux à la disposition des régions et des zones rurales, un gouvernement libéral favorisera l'implantation, dans les collectivités locales, de nouveaux établissements de crédit pour les PME.

Pour mettre davantage de capitaux à la disposition des régions et des zones rurales, un gouvernement libéral favorisera l'implantation, dans les collectivités locales, de nouveaux établissements de crédit pour les PME, par exemple coopératives, caisses de crédit, syndicats d'investissement régionaux. Un gouvernement fédéral doit en être l'animateur. Nous prendrons des mesures pour permettre aux divers établissements de crédit de jouer un plus grand rôle dans le financement des PME.

Pour prospérer, les nouvelles industries et les industries de pointe ont besoin de capitaux-risques. Or, il y a toujours eu pénurie de ces capitaux au Canada. Pour remédier à ce problème, il faut un partenariat entre le secteur privé, les particuliers, le gouvernement fédéral et les provinces.

UN PLAN D'ACTION

« Petit poisson deviendra grand »

L'expansion des PME

Les 900 000 PME de notre pays assurent 85 % des créations d'emplois. Elles constituent le secteur économique le plus dynamique. Un gouvernement libéral les aidera à trouver les capitaux et les débouchés nécessaires à leur essor, à développer de nouvelles technologies. Nous réviserons les programmes fédéraux actuels pour renforcer l'aide fédérale aux PME, alléger la paperasserie et assouplir les règlements.

Un gouvernement libéral mobilisera tous les partenaires pour créer un fonds d'investissement canadien. Voici comment fonctionnera ce fonds : une société d'investissement sera créée en collaboration avec d'autres acteurs financiers (banques, syndicats, institutions, particuliers) et les gouvernements provinciaux, qui détiendront tous une participation. Pour attirer d'autres investisseurs, un gouvernement libéral contribuera à ce fonds jusqu'à 25 millions de dollars par an pendant les quatre premières années, soit au total 100 millions de dollars. Le fonds sera administré par le secteur privé et les investissements seront décidés par des spécialistes.

Un gouvernement libéral mobilisera tous les partenaires pour créer un fonds d'investissement canadien.

Cette société d'investissement créera des antennes spécialisées (technologies « propres », technologies médicales, logiciels). Leur financement sera assuré par la société mère et par le secteur privé. Leurs personnels ou leurs agents contractuels seront chargés de rechercher des projets et des techniques pour les investissements.

La recherche-développement

Les pays du monde entier ont mis en œuvre des politiques pour rendre leurs industries plus concurrentielles. Le ministère japonais de l'industrie et du commerce extérieur s'est fait une idée très précise de l'évolution idéale du tissu industriel nippon que viennent soutenir un certain nombre de programmes, par exemple de recherche sur les grandes technologies de l'avenir et de recherche-développement.

La Communauté européenne s'est donnée un projet économique pour le XXI[e] siècle et elle s'est lancée dans une série de coopérations ambitieuses visant à renforcer les capacités technologiques des entreprises et des instituts de recherche européens.

Les États-Unis s'orientent eux aussi vers une politique industrielle plus volontariste. C'est ainsi que la Fondation nationale des sciences finance la création de centres scientifiques et techniques dans les grandes écoles afin de mettre en œuvre des projets à long terme qui jettent des passerelles entre l'université et l'entreprise. Pour aider les PME à diffuser les technologies, les États dépensent bon an mal an 135 millions de dollars pour aider 27 centres de diffusion des technologies. Ces centres fournissent des conseils de gestion et des renseignements techniques aux entreprises, font la démonstration des nouvelles techniques de production et prêtent à court terme des matériels de haute technicité.

Les pays du monde entier ont mis en œuvre des politiques pour rendre leurs industries plus concurrentielles.

L'effort du Canada en faveur de la recherche-développement reste plus faible, toutes proportions gardées, que celui des autres pays du G-7, hormis l'Italie, et il est moins de la moitié de celui du Japon. Souvent, les entreprises canadiennes ne sont pas informées des technologies neuves ou naissantes.

Le gouvernement canadien fait un effort financier considérable en faveur de la recherche-développement, sous forme de crédits ou d'incitations fiscales. Comme les dépenses des industries canadiennes en faveur de la recherche sont

relativement modestes, il est évident que l'État et les entreprises doivent mieux collaborer pour améliorer les politiques nationales relatives à la recherche-développement et aux technologies. Selon de nombreuses études, il faudrait doubler l'effort financier en faveur de la recherche-développement au pays. Un gouvernement libéral y est favorable à condition que le Canada se montre capable d'assimiler et de maîtriser ce redoublement d'efforts.

La recherche fondamentale et appliquée menée au Canada dans certains domaines très porteurs est de premier ordre. Notre grande faiblesse vient de notre incapacité à rassembler, à financer, à administrer, à diffuser et à commercialiser les technologies.

La recherche fondamentale et appliquée menée au Canada dans certains domaines très porteurs est de premier ordre. La grande faiblesse du Canada dans le domaine de la recherche-développement et de l'innovation vient de notre incapacité à rassembler, à financer, à administrer, à diffuser et à commercialiser les technologies. Faute d'être sensibilisées à l'importance de la recherche-développement, les administrations publiques et de nombreuses entreprises et institutions financières canadiennes n'ont pas encouragé le développement et la commercialisation de nouvelles technologies.

Les sources d'information sur les technologies et les services s'y rapportant, dans le secteur public et privé, sont multiples mais il est souvent difficile de s'y repérer. Nous avons l'ambition de renseigner les entreprises canadiennes, utilement, sur les technologies de pointe et de leur permettre de les adopter.

Un gouvernement libéral s'efforcera de créer un réseau technologique canadien assurant le maillage des universités, des industries et des administrations publiques. Ce réseau mettra à la disposition de l'industrie des informations sur les technologies et sur les services qui y sont liés, recueillies au Canada et dans le monde entier. Il aidera les entreprises à découvrir, à acquérir et à adapter les

UN PLAN D'ACTION

Être compétitif sur les marchés porteurs

Le Canada doit entrer dans la course aux nouvelles technologies

Les petites et moyennes entreprises d'aujourd'hui seront les multinationales de demain. Nous allierons leur dynamisme à la matière grise des universités et des instituts de recherche dans le cadre de partenariats souples axés sur les applications commerciales. Un gouvernement libéral créera un fonds d'investissement canadien financé conjointement par les entreprises et les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux, et administré par le secteur privé, qui permettra aux firmes spécialisées dans les technologies de pointe de trouver les capitaux nécessaires pour conquérir les marchés internationaux.

meilleurs procédés et les meilleures technologies. Ce réseau prolongera le très efficace Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI).

Un gouvernement libéral s'efforcera de créer un réseau technologique canadien assurant le maillage des universités, des industries et des administrations publiques.

Pour accompagner cette initiative, un gouvernement libéral renforcera le Service des délégués commerciaux en intégrant à ses effectifs des chargés de mission scientifiques qui recueilleront des informations sur les technologies en vue de leur diffusion au Canada et qui feront l'inventaire des débouchés pour nos exportations. Les informations ainsi recueillies doivent recevoir une large diffusion au Canada, surtout auprès des PME. Les organismes voués au commerce extérieur devront s'associer de plus près à cette initiative.

Un gouvernement libéral prendra des mesures pour inciter les grandes entreprises à collaborer avec les établissements de recherche et les pôles d'excellence qui jettent des ponts entre les universités, les administrations publiques et les entreprises. Les retombées pourraient être significatives pour les PME qui auraient la possibilité de fournir des biens et des services aux multinationales. Le Canada peut et doit être le numéro un mondial dans les domaines où nous avons des atouts certains, par exemple l'exploitation du sous-sol et les soins de santé. Pour attirer les investissements dans les matériels de haute technicité, nous devons aussi être les numéros un de la recherche dans ces mêmes domaines, par exemple, les technologies environnementales et médicales.

Un gouvernement libéral renforcera la recherche-développement, notamment au sein des PME, en favorisant les partenariats technologiques – entre les universités, les établissements de recherche et les entreprises – qui mettent l'accent sur les applications commerciales de la recherche-développement.

Un gouvernement libéral renforcera aussi la recherche-développement, notamment au sein des PME, en favorisant les partenariats technologiques – entre les universités, les établissements de recherche et les entreprises – qui mettent l'accent sur les applications commerciales de la recherche-développement. Des initiatives ont été lancées dans ce domaine, mais il reste de vastes potentialités à mettre en valeur. Nous nous engageons à faire évoluer les mentalités pour ne plus freiner ces initiatives qui seront désormais prioritaires.

Un gouvernement libéral financera pour moitié des établissements de recherche universitaires et publics en partenariat avec les entreprises, à la condition que celles-ci assurent leur contrepartie financière et l'exploitation commerciale des éventuelles technologies. Pour être retenus, les projets devront concerner des instituts de recherche publics ou universitaires ayant d'ores et déjà certaines compétences. L'attribution des crédits se fera dans le cadre d'un mécanisme d'appréciation des projets par des homologues, faisant intervenir les entreprises.

On incitera ainsi les PME à associer les moyens qu'elles consacrent à la recherche-développement à ceux des universités et des laboratoires dans le secteur public et à bâtir des alliances avec d'autres entreprises canadiennes et étrangères. On créera par là un climat favorisant la recherche pré-compétitive dans différents secteurs de l'économie canadienne. On peut prendre exemple sur le consortium national Precarn Associates, qui a pour mission de promouvoir la recherche à long terme dans la robotique et l'intelligence artificielle.

Voilà qui inciterait puissamment les PME canadiennes à se tourner vers l'extérieur et à s'allier à d'autres entreprises dans le monde pour avoir accès à d'autres technologies, capitaux, marchés et méthodes de distribution.

Un gouvernement libéral poursuivra l'effort en faveur de la recherche fondamentale, notamment en consolidant le financement des conseils chargés d'attribuer les subventions, du Conseil national de recherches et des pôles d'excellence.

Un gouvernement libéral poursuivra l'effort en faveur de la recherche fondamentale, notamment en consolidant le financement des conseils chargés d'attribuer les subventions, du Conseil national de recherches et des pôles d'excellence. Par l'adjudication des marchés publics, nous favoriserons le développement de nouvelles technologies chaque fois que les circonstances s'y prêteront.

Assouplissement de la réglementation et des formalités administratives

Les tracasseries administratives et la lourdeur des réglementations font obstacle à la croissance économique, notamment aux créations d'emplois, en drainant les énergies des PME. Selon un sondage effectué par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 62,3 % des petites entreprises consacrent trois heures par semaine aux formalités administratives, ce qui freine l'innovation, les créations d'emplois et l'expansion économique.

Pour y remédier, il faut éliminer la confusion des formalités administratives propres aux trois pouvoirs publics. Un gouvernement libéral passera en revue l'organisation des programmes fédéraux pour éviter aux PME des casse-tête administratifs.

Il faudra consulter étroitement les autres pouvoirs publics pour alléger et rationaliser les réglementations et supprimer celles qui font double emploi. Un gouvernement libéral intensifiera les mesures prises à l'heure actuelle par plusieurs grands ministères fédéraux pour réformer la réglementation, dans un soucis d'efficacité, sans compromettre les normes canadiennes.

Les entreprises canadiennes doivent exporter et l'État doit leur donner les moyens de leurs ambitions.

Les nouveaux débouchés

Les entreprises canadiennes, petites et moyennes surtout, doivent se tourner résolument vers l'extérieur pour conquérir des marchés. Elles doivent exporter et l'État doit leur donner les moyens de leurs ambitions.

À l'heure actuelle, 100 entreprises réalisent environ 70 % des exportations canadiennes. Les petits fabricants ne représentent que 3 à 4 % de la valeur des exportations des produits manufacturés. En Allemagne, par contre, plus de 300 000 PME assurent près de 30 % des exportations.

Par ailleurs, le Canada enregistre un déficit commercial supérieur à 12 milliards de dollars au titre des services. Or, le marché mondial des services progresse de 1 200 milliards de dollars US par an. Nous devons faire mieux, et nous en avons les moyens. Le Canada a de nombreux points forts et d'immenses potentialités dans le tertiaire. Notre réputation internationale est d'ores et déjà bien établie dans les domaines de l'ingénierie, des logiciels, des télécommunications, des services financiers, des technologies environnementales, du tourisme et dans de nombreuses autres activités qui ont un avenir prometteur.

Bon nombre de PME n'exportent pas parce qu'il est onéreux et risqué de s'implanter sur un nouveau marché. De plus, elles sont mal armées face aux nouveaux débouchés dont elles ignorent souvent l'existence ou les règles du

jeu. La Chambre canadienne de commerce, la Fédération canadienne du travail, l'Association des manufacturiers canadiens et d'autres associations du secteur privé ont donc lancé le Forum pour la formation internationale, qui s'adresse aux particuliers et aux firmes qui souhaitent s'ouvrir les marchés extérieurs.

Par ailleurs, un gouvernement libéral, en collaboration avec les entreprises, les autres pouvoirs publics et les délégués commerciaux, révisera le statut des délégations commerciales pour : 1° qu'elles recueillent les informations les plus complètes sur les marchés et les débouchés ; 2° qu'elles apportent leur concours commercial aux entreprises canadiennes implantées à l'étranger ; 3° qu'elles soient localisées de manière à pouvoir exploiter les nouveaux créneaux qui se présentent.

LE TISSU INDUSTRIEL

Le secteur industriel fournit des emplois bien rémunérés et, en outre, il utilise les biens et services des PME canadiennes.

Un tissu industriel fort est indispensable à la prospérité économique et à la création d'emplois. Le secteur industriel fournit des emplois bien rémunérés et, en outre, il utilise les biens et services des PME.

Ces quatre dernières années, il y a eu dans le secteur industriel canadien 365 000 suppressions d'emplois bien rémunérés. Le loyer élevé de l'argent et l'appréciation du dollar canadien ont pesé sur notre tissu industriel entre 1988 et 1991. Par ailleurs, l'accord de libre-échange signé entre le Canada et les États-Unis a amené de nombreuses firmes américaines à rationaliser leurs activités sur l'Amérique du Nord et à fermer leurs portes au Canada, même lorsque leur filiale canadienne était productive et rentable.

Nous devons absolument mettre fin à la dérive de notre secteur industriel pour rester compétitifs tout en ayant de hauts salaires. Le gouvernement fédéral doit créer un cadre économique qui renforcera la compétitivité de nos industries telles que les aciéries et les équipementiers automobiles, et qui permettra de lancer des entreprises tournées vers l'exportation.

Depuis 1984, l'augmentation de notre productivité industrielle n'a été que les deux tiers de celle enregistrée dans les autres pays du G-7. Un gouvernement libéral prendra des mesures pour aider les PME à adopter de nouvelles technologies de production, à innover, à alléger leurs coûts et à accroître leur productivité.

La plupart des PME ont peu de savoir-faire technologique et ne se doutent pas des débouchés qui s'offrent à elles. Recueillir des informations sur les technologies nouvelles n'accroîtra pas notre productivité ni notre faculté d'innover si les entreprises canadiennes ne comptent pas d'ingénieurs et de techniciens capables de mettre en application des techniques de pointe.

Le gouvernement ontarien a constaté cette lacune en 1989 et a lancé un programme mettant à la disposition des PME des crédits jusqu'à concurrence de

45 000 dollars pour engager des ingénieurs, des techniciens, des scientifiques et des ingénieurs des méthodes. Un gouvernement libéral collaborera avec les provinces à la mise en place d'un programme semblable qui s'adressera plus particulièrement aux PME qui souhaitent se tourner vers l'exportation.

Un gouvernement libéral prendra des mesures pour mettre en œuvre le programme 9000 de l'Organisation internationale de normalisation que propose l'Association des manufacturiers canadiens. Ce programme doit permettre aux fabricants canadiens de se mettre au niveau des normes internationales en matière de qualité. Le budget actuel du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie sera sollicité à cette fin.

Un gouvernement libéral mettra en place un programme de reconversion des industries militaires en industries civiles vouées à la haute technologie.

Les industries militaires emploient directement et indirectement à l'heure actuelle plus de 100 000 Canadiens. La fin de la guerre froide met en péril des milliers d'emplois de haute technicité. Un gouvernement libéral mettra en place un programme de reconversion des industries militaires en industries civiles vouées à la haute technologie.

Un gouvernement libéral élargira le champ d'action du Programme de productivité de l'industrie de défense (PPID) pour faciliter les reconversions et les diversifications. Ce programme de subventions et de prêts trace les grandes orientations des industries militaires canadiennes. Administré par le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, il vise à développer les technologies militaires et à renforcer le tissu industriel militaire canadien et nord-américain.

LES RICHESSES NATURELLES

Les richesses naturelles furent notre première ressource et restent le pivot de notre prospérité économique. Les cinq grandes activités – l'exploitation forestière et minière, l'énergie, l'agro-alimentaire et la pêche – emploient 763 000 personnes et ont un grand effet d'entraînement sur le reste de l'économie. Elles représentent 45 % de nos exportations et procurent des recettes importantes. Les richesses naturelles sont l'un des secteurs, peu nombreux, qui améliorent notre balance commerciale.

Mais le secteur primaire, en crise, doit s'adapter à la nouvelle donne tout en se flexibilisant pour l'avenir. Chez nos nouveaux concurrents, les approvisionnements sont moins chers et les salaires plus bas, la fiscalité est souvent moins lourde et les normes écologiques moins sévères. L'utilisation de nouvelles matières premières, l'évolution de la demande et le bouleversement des courants d'échanges compliquent les enjeux.

Dans l'agriculture, les subventions massives faussent le jeu de l'offre et de la demande. Nos exportations agricoles ont donc du mal à avoir leur part de gâteau sur les marchés étrangers. Nos aides aux agriculteurs sont dans le collimateur. Les pêches atlantiques sont sinistrées par l'épuisement presque total

des ressources halieutiques et traversent une crise écologique de grande ampleur dont on ne voit pas la fin. Nos industries extractives, quant à elles, font face à une concurrence dont les charges de production sont plus faibles dans des pays où le sous-sol est plus accessible, les salaires plus bas, les cadres réglementaires et écologiques moins complexes et les fiscalités moins lourdes.

Côté sylviculture, les différends commerciaux avec notre principal client et fournisseur, les États-Unis, subsistent. Les normes écologiques, qui visent notamment la demande de bois d'œuvre et de papier-carton, sont plus sévères. Les considérations écologiques se font également sentir dans le secteur énergétique où les consommateurs s'orientent vers les énergies les plus propres, ce qui explique l'attrait grandissant du gaz naturel.

Nous pensons que notre secteur primaire constitue toujours un atout de taille sur les marchés mondiaux et que les pouvoirs publics doivent l'encadrer. Un gouvernement libéral collaborera étroitement avec les provinces et les entreprises pour permettre à ce secteur de renouer avec la rentabilité.

Nous pensons que notre secteur primaire constitue toujours un atout de taille sur les marchés mondiaux et que les pouvoirs publics doivent l'encadrer. Un gouvernement libéral travaillera en étroite collaboration avec les pouvoirs publics provinciaux et les industriels pour rentabiliser à nouveau ce secteur, qui procure de nombreux emplois et fait vivre 465 collectivités.

Notre secteur primaire a d'innombrables atouts. Il compte parmi les plus rentables au monde. Pour certaines technologies, notamment la prospection et l'exploitation minière, la fabrication de papier, les méthodes de forage pétrolier et gazier, notre réputation n'est plus à faire. Les politiques fédérales doivent favoriser l'investissement tous azimuts dans les secteurs où nous avons les meilleures chances d'être compétitifs à l'échelle internationale.

Nous avons réussi à valoriser nos matières premières. À preuve : des chercheurs en matière d'exploitation forestière ont élaboré un produit ligneux de renommée mondiale nommé Parallam ; les industries extractives produisent des matériaux spéciaux pour piles et semi-conducteurs ; et le secteur énergétique a développé des produits spécialisés et des combustibles de substitution. Il est possible d'aller encore plus loin. C'est pourquoi les pouvoirs publics fédéraux doivent appuyer tous les secteurs d'activité pour élaborer, adapter et mettre en place des stratégies de valorisation.

Pour aider le secteur primaire à s'adapter à la mondialisation des échanges, les pouvoirs publics doivent veiller à la formation professionnelle et technique. Seul le savoir-faire technique permettra aux industries d'assimiler les technologies et d'innover.

Le secteur primaire est certes à la fine pointe du progrès technologique et de ses applications, mais il s'agit maintenant de mieux respecter l'environnement.

Le secteur primaire est certes à la fine pointe du progrès technologique et de ses applications, mais il s'agit maintenant de mieux respecter l'environnement. Ce sont les pouvoirs publics, les industries et les établissements d'enseignement qui, ensemble, pourront relever ces enjeux. L'expérience montre qu'il s'agit d'un objectif réaliste.

Les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux doivent également faire un effort dans le domaine écologique en supprimant le chevauchement des normes, des réglementations et des études d'impact, en tenant compte de l'aménagement du territoire. Le flou qui existe en la matière continue de dissuader les investissements dans le secteur primaire. L'application incohérente des

règles écologiques, tout particulièrement dans les secteurs de l'exploitation forestière et minière, pétrolière et gazière, fait obstacle à la compétitivité. L'obtention d'une licence d'exploitation minière peut prendre deux ans, et l'aménagement du territoire se heurte à des restrictions en raison des revendications territoriales autochtones et de la protection de l'environnement. Un gouvernement libéral, en collaboration avec les pouvoirs publics provinciaux et territoriaux, lèvera les incertitudes qui pèsent sur l'aménagement du territoire en prévoyant un mécanisme de règlement des revendications territoriales autochtones, en accélérant et en précisant les processus réglementaires.

Comme les autres secteurs à forte intensité de capital qui sont tournés vers les exportations, le secteur primaire est durement touché par la récession. Les politiques budgétaires et monétaires menées par le gouvernement conservateur depuis 1988 ont favorisé des taux d'intérêt élevés et donc réduit les revenus et les dépenses d'équipement. Le dollar canadien, dopé, a également nui aux exportations du secteur primaire en les renchérissant. Il faut ouvrir les marchés extérieurs à nos matières premières. Un gouvernement libéral mettra en place une politique budgétaire et monétaire équilibrée, et la coopération économique entre les différents pouvoirs publics aidera le secteur primaire à élaborer de nouveaux produits adaptés au marché mondial.

Pour un gouvernement libéral, la protection et la reconstitution des ressources halieutiques sera prioritaire.

Pour un gouvernement libéral, la protection et la reconstitution des ressources halieutiques sera prioritaire. Et les considérations écologiques seront au premier plan. Nous mettrons immédiatement en œuvre des mesures de protection efficaces pour assurer la pérennité des ressources.

Un gouvernement libéral traitera la question de la pêche étrangère au-delà de la zone économique des 200 milles et examinera de près les quotas accordés aux flottes étrangères dans cette zone. Il s'efforcera aussi de lancer, en étroite collaboration avec les pouvoirs publics provinciaux, des activités nouvelles ou complémentaires dans les collectivités tributaires de la pêche. Comme nos richesses naturelles s'épuisent, nous devons les utiliser plus judicieusement. Dans la région atlantique, il faut donc accroître la valorisation et les investissements stratégiques qui permettront la modernisation de l'industrie de transformation et la commercialisation des produits de la mer.

Les perspectives d'avenir de l'agro-alimentaire sont excellentes. La politique agro-alimentaire doit se polariser autour de trois axes : le développement de nouveaux marchés nationaux et internationaux ; la réduction des coûts des facteurs de production dans un souci de rentabilité ; et la mise en place d'un programme « agro-global » d'aide aux revenus agricoles. Les libéraux sont d'avis que les exploitants agricoles ont besoin de programmes d'aide à long terme, qui leur permettront d'écouler sur le marché national les meilleurs produits alimentaires au monde.

La régularisation des marchés agricoles, le Conseil canadien du blé et les programmes de stabilisation de revenus sont nécessaires pour atténuer les fluctuations des cours. L'État doit aider à la découverte de nouveaux débouchés

pour nos produits agro-alimentaires qui sont concurrentiels, axer la politique agricole sur le développement durable, afin de préserver et d'améliorer la qualité des sols et de l'eau et favoriser une recherche qui a pour mission d'accroître la productivité et de créer des produits de qualité qui répondent à la demande.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Favoriser les collectivités locales

De plus en plus, les entreprises, grandes ou petites, s'implantent là où les conditions leur sont favorables. Les PME ne font pas d'investissements dans les collectivités qui s'y prêtent mal. Il en va de même pour les multinationales.

L'esprit d'entreprise fleurira si les pouvoirs locaux sont dynamiques, si les établissements d'enseignement sont de qualité, si la planification provinciale est judicieuse et si les potentialités économiques sont grandes.

Les principaux critères qui entrent en jeu sont la main-d'œuvre, la formation et la recherche, les équipements, les télécommunications dans la région. En outre, la cohésion de la collectivité, le logement, les possibilités de scolarisation, la sécurité publique, les loisirs et les moyens de communication ont leur importance pour s'attacher des personnels compétents. Et les chefs d'entreprise doivent savoir entraîner la collectivité. Nous encouragerons donc les dynamiques locales. L'esprit d'entreprise fleurira si les pouvoirs locaux sont dynamiques, si les établissements d'enseignement sont de qualité, si la planification provinciale est judicieuse, si les potentialités économiques sont grandes.

Nous devons être des partenaires des collectivités locales où l'innovation et les initiatives existent. Nous pouvons encourager les pouvoirs publics locaux et régionaux à s'allier aux entreprises, aux syndicats, aux universités et aux instituts de recherche publics pour mettre sur pied des centres d'enseignement, de formation et de recherche-développement de tout premier ordre. Les collectivités seront maîtres de leur avenir si elles forment des pôles d'activité économique pour créer des emplois comportant un degré supérieur de valorisation.

Pour moderniser l'économie, il faut transformer les moyens dont dispose le gouvernement pour encourager les investissements et servir de catalyseur à l'expansion économique. L'explosion des technologies de l'information et des communications permet de pérenniser l'expansion économique dans toutes les régions du Canada, rurales et urbaines, à condition que l'aménagement du territoire réponde aux besoins des collectivités des années 90. Aux solutions de replâtrage et aux subventions électoralistes, il faut préférer une stratégie de croissance nationale axée sur les dynamiques locales.

L'explosion des technologies de l'information et des communications permet de pérenniser l'expansion économique dans toutes les régions du Canada, rurales et urbaines, à condition que l'aménagement du territoire réponde aux besoins des collectivités des années 90.

Favoriser les régions

L'aménagement du territoire consiste d'ordinaire à favoriser, par des concours financiers ou par des incitations, les créations d'entreprises dans les régions moins prospères. Les incitations sont le plus souvent des dépenses d'équipement (usines, machines, matériels).

Les économies régionales sont les bases sur lesquelles le Canada doit s'édifier. Il faut concerter les actions et mobiliser nos modestes moyens pour créer de solides économies régionales à l'heure de la concurrence internationale et des grandes mutations.

La plupart des aides à l'industrie et des schémas d'aménagement visent encore à encourager les implantations de grandes entreprises sans se soucier de leur adaptation à l'économie locale. En encourageant la mentalité de subventionné plutôt que l'esprit d'entreprise, les pouvoirs publics ont créé une concurrence artificielle et des distorsions sur les marchés locaux.

Les libéraux préconisent une autre démarche. Les économies régionales sont les bases sur lesquelles le Canada doit s'édifier. Il faut concerter les actions et mobiliser nos modestes moyens pour créer de solides économies régionales à l'heure de la concurrence internationale et des grandes mutations. À cette fin, nous devons créer des lieux de dialogue en vue des coopérations économiques, des actions en commun et du développement régional intégré.

Les différentes régions du Canada, notamment l'Ouest et les Maritimes, font converger leurs actions de développement en supprimant les entraves au commerce et en harmonisant l'adjudication des marchés publics. Elles envisagent des coopérations économiques susceptibles d'être très bénéfiques en matière de formation, de santé, de commerce et de grands équipements. Selon la Fondation de l'Ouest canadien, les pouvoirs publics, dans la seule région de l'Ouest, pourraient réaliser des économies de quelque 5 milliards de dollars en harmonisant leurs mesures économiques et administratives. Un gouvernement libéral en serait l'animateur : il faciliterait les coopérations régionales en usant de ses pouvoirs réglementaires, budgétaires et administratifs.

Nous collaborerons étroitement avec les gouvernements provinciaux pour éviter la concurrence et la confusion des pouvoirs publics dans l'élaboration des schémas d'aménagement du territoire. Nous œuvrerons de concert avec les gouvernements provinciaux à la réalisation des priorités fixées dans leurs plans économiques stratégiques. Nous ferons porter nos efforts sur les grands équipements, touristiques aussi, sur les applications commerciales de la recherche-développement au sein des institutions locales, sur les aides s'adressant plus particulièrement aux petites entreprises.

Il faut savoir, par exemple, que l'écotourisme, pour lequel le Canada a des atouts indiscutables, est en plein essor. Le Canada abrite le cinquième des régions sauvages du monde, qui présentent un grand intérêt faunistique, et comme il dispose de moyens de communication très évolués, il peut attirer les touristes en plus grand nombre. L'écotourisme peut procurer des revenus stables à bon nombre de collectivités dans les endroits reculés. Il ouvre des possibilités d'expansion économique, notamment dans la région atlantique, dans l'Ouest et dans le Nord.

Les grands équipements

Par grands équipements, on entend les infrastructures collectives, par exemple moyens de communication, réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement.

ciaux, en accélérant les approvisionnements et les livraisons à moindres frais. Parallèlement, l'amélioration des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement contribuera à protéger l'environnement et à améliorer la santé publique. Il s'agit là d'avantages importants qui permettront en outre des économies non négligeables à long terme sur le plan de la santé et des ressources renouvelables.

Le rajeunissement des moyens de communication, des réseaux d'adduction et d'assainissement des eaux favoriseront l'expansion économique.

L'effort financier en faveur des équipements collectifs créera des débouchés pour le savoir-faire technique des Canadiens, qui se renforcera. En outre, les industries concernées, par exemple dans les transports en commun, les télécommunications et la lutte contre la pollution, pourront exporter leur savoir-faire, ce qui aidera le Canada à accroître sa part du commerce mondial.

Le rajeunissement des équipements aura des effets durables. En outre, dans l'immédiat il créera des emplois directs et indirects bien rémunérés, notamment dans le bâtiment et le secteur industriel. L'État doit absolument utiliser les moyens à sa disposition pour aider les Canadiens à trouver des emplois utiles.

Un gouvernement libéral mettra en place un programme d'équipement. Les pouvoirs publics fédéraux, provinciaux et municipaux y affecteront annuellement chacun 1 milliard de dollars pendant deux ans, relevant ainsi de

UN PLAN D'ACTION

Des investissements concrets

La rénovation des équipements et des logements

Des équipements en bon état sont indispensables à l'expansion économique et à la pérennité des collectivités. Et il faut créer des emplois. Un gouvernement libéral réunira ces deux impératifs, s'associera donc aux pouvoirs publics provinciaux pour financer un programme de modernisation des axes routiers et des services locaux sur deux ans, qui coûtera six milliards de dollars. Nous développerons également l'octroi des prêts dans le cadre du programme d'aide à la remise en état des logements. Résultat : des dizaines de milliers d'emplois seront créés immédiatement. Cet investissement lourd dans la croissance économique et dans le cadre de vie rapportera gros pendant des décennies.

6 milliards de dollars l'effort financier en faveur des équipements collectifs. Au bout de deux ans, nous verrons s'il y a lieu de poursuivre ce programme.

Le Programme d'aide à la rénovation résidentielle (PARR)

Les efforts financiers dans le domaine de la rénovation des logements, locatifs ou non, moderniseront les collectivités à revenus modestes et encourageront d'autres améliorations locales.

Dans bon nombre de localités et de quartiers, il faut améliorer les conditions d'habitation en ce qui concerne la sécurité, la santé et le rendement énergétique. Le parc de logements représente un investissement lourd qui ne doit pas aller à la dérive. Les efforts financiers dans le domaine de la rénovation des logements, locatifs ou non, moderniseront les collectivités à revenus modestes et encourageront d'autres améliorations locales. Il est plus économique et plus écologique de rénover l'immobilier ancien que de le laisser se dégrader.

Il faut ressusciter le Programme d'aide à la rénovation résidentielle (PARR), aboli tout récemment, qui accordait des prêts ou des subventions aux personnes à faibles revenus pour la rénovation des logements. Nous renforcerons ainsi le parc immobilier et le tissu social. Ce programme fournira, à raison d'un investissement unitaire relativement modeste, de bons logements à prix abordable et en outre il servira à rénover les logements des personnes âgées et handicapées.

Le nouveau PARR créera par ailleurs des milliers d'emplois directs et indirects. Selon l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, des dépenses de rénovation de 10 000 dollars créent un demi-emploi par an. Un gouvernement libéral fera, pendant deux ans, un effort financier de 50 millions de dollars par an par le biais du PARR.

Pour un développement durable et soutenu

POUR ASSURER NOTRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS LE respect des écosystèmes, nos mentalités doivent changer tout comme les politiques de l'État. Nous devons nous efforcer de ménager nos ressources naturelles et humaines. Nous devons accorder une plus grande importance au bien-être des futures générations et nous attacher à sauvegarder la santé et les richesses de notre planète.

Notre projet est guidé par le souci de l'économie, la volonté de coopération et le sentiment d'appartenance physique et spirituelle à la Terre, qui font partie intégrante de la spécificité canadienne. Nous souhaitons une société qui protège à long terme la santé et la diversité de toutes les espèces qui peuplent notre planète, qui fait reposer sa compétitivité sur les économies d'énergie et les technologies propres et qui assure la mise en valeur judicieuse et la pérennité de ses ressources renouvelables.

L'harmonisation du développement et de l'environnement s'inscrit dans la tradition libérale selon laquelle l'effort social fait partie intégrante de la politique économique. Nous pensons que la protection de l'environnement doit être préventive, comme les mesures sociales et les soins de santé.

Un gouvernement libéral sera l'animateur de la protection de l'environnement. Le patronat, les syndicats et le grand public se rendent de plus en plus compte que l'écologie et l'économie sont indissociables. Il est grand temps que

le gouvernement fédéral, tous ministères confondus, agisse en ce sens en harmonisant les mesures en faveur de l'économie et de l'environnement.

Pour respecter nos engagements

Un gouvernement libéral définira des grandes orientations qui conjuguent politique économique et politique de l'environnement.

Le Parlement, par divers mécanismes, est comptable de son intendance financière, mais aucun droit de regard n'est prévu pour l'aménagement du patrimoine naturel. Les professions de foi du gouvernement sur la scène internationale en ce qui concerne le développement durable sont restées lettre morte en politique intérieure. Le Canada s'est engagé à lutter contre le réchauffement planétaire, mais les politiques fédérales ne privilégient pas les transports en commun, ni les économies d'énergie. Un gouvernement libéral définira donc des grandes orientations qui conjuguent politique économique et politique de l'environnement.

Pour ce faire, il faudra d'abord mener une étude poussée de la fiscalité et des subventions fédérales, afin de cerner et de recenser les obstacles à la recherche-développement, à la mise en œuvre de technologies propres et à haut rendement énergétique, à l'utilisation et à la mise en valeur durable des ressources renouvelables, et à la protection de la diversité biologique.

Ensuite, un gouvernement libéral désignera un commissaire à l'environnement qui sera comptable envers le Parlement et disposera de pouvoirs semblables à ceux du vérificateur général. Le commissaire à l'environnement rendrait ses conclusions, tous les ans, sur l'adaptation des programmes et de l'effort financier au respect de l'environnement ainsi que sur l'application et le bon respect des lois environnementales. Les particuliers pourraient demander au commissaire d'ouvrir une enquête lorsque les lois ou les politiques de l'environnement ne sont pas respectées.

La contradiction entre la parole et le geste est encore plus flagrante en ce qui concerne les études d'impact. Bien trop souvent, les conservateurs n'ont pas tenu compte des recommandations formulées par les comités de sages. Nous modifierons la loi canadienne sur l'évaluation environnementale pour confier des pouvoirs décisionnels à l'Agence canadienne de l'évaluation environnementale, sous réserve des arbitrages du conseil des ministres. L'agence relèverait du gouvernement un peu comme le CRTC.

Le verdissement des industries

Pour mettre fin à la dégradation de l'environnement, il faut mobiliser le secteur privé. Déjà, bon nombre d'entreprises découvrent que l'écologie est rentable.

Bon nombre d'entreprises découvrent que l'écologie est rentable. Repenser les procédés de fabrication pour respecter l'environnement peut contribuer à la rentabilité et à la compétitivité des entreprises.

Repenser les procédés de fabrication pour respecter l'environnement peut contribuer à la rentabilité et à la compétitivité des entreprises ; les innovations écologiques peuvent être exportées aux quatre coins du monde.

Au cours des prochaines décennies, les considérations écologiques, morales et économiques sur le plan international conduiront au renforcement des normes écologiques. Le Canada ne peut donc pas rester en marge. De deux choses l'une : être en queue de peloton et subir les changements, ou alors ouvrir la voie en mettant au point des procédés plus respectueux de l'environnement et en participant à l'essor du secteur écologique.

Les économies d'énergie et la lutte contre la pollution

Désormais, les entreprises qui respectent l'environnement sont celles qui font florès. Les industriels ont dorénavant conscience que la réduction des déchets, le recyclage et l'utilisation efficiente des énergies et des ressources naturelles servent à abaisser les coûts liés à la production et à l'élimination des déchets, à amoindrir les risques d'imputabilité, à lever les incertitudes réglementaires et à améliorer l'efficacité générale. Les firmes qui les premières auront cette double efficacité économique et écologique seront les fleurons industriels de demain.

Les cadres favorisant l'innovation doivent prendre en compte les objectifs écologiques. Pour accompagner les cadres réglementaires traditionnels, nous prendrons des mesures économiques en faveur de la protection de l'environnement lorsqu'elles représenteront le moyen le plus économique et le plus souple.

Dans le passé, les politiques de l'environnement consistaient essentiellement à lutter réglementairement contre les émissions de polluants. Cette méthode a eu des résultats mitigés. Il convient de tracer de nouvelles orientations qui privilégient la prévention des pollutions à la source. Il faut donc établir un calendrier pour supprimer progressivement l'utilisation des polluants toxiques persistants. Il est indispensable de trouver des solutions « propres », par exemple prévoir l'emploi de matières premières de substitution ou des systèmes de recyclage en circuit fermé. C'est la seule façon d'éliminer de notre cadre de vie les polluants toxiques de longue durée. Dans le cadre de la prochaine révision quinquennale de la loi de la protection de l'environnement, un gouvernement libéral fera de la prévention des pollutions un objectif national et resserrera les normes fédérales antipollution.

Dans le cadre de la prochaine révision quinquennale de la loi de la protection de l'environnement, un gouvernement libéral fera de la prévention des pollutions un objectif national et resserrera les normes fédérales antipollution.

L'État peut difficilement demander au secteur privé et aux autres pouvoirs publics de prendre des mesures préventives contre la pollution s'il n'entreprend rien lui-même. La qualité de l'eau s'est détériorée pendant des décennies parce que les eaux usées n'ont pas été épurées et parce que les équipements n'ont pas été rajeunis. Un gouvernement libéral aidera les différents pouvoirs publics à financer l'aménagement ou la modernisation des équipements d'épuration. À condition que les collectivités encouragent la bonne utilisation de l'eau et se donnent les moyens d'entretenir les équipements.

Chacun sait que les économies d'énergie sont, dans l'immédiat, la meilleure façon de favoriser l'écologie. Dans un premier temps, nous favoriserons, avec les moyens à notre disposition, les économies d'énergie pour ensuite mieux doser et donc pérenniser la mise en valeur des sources énergétiques.

L'incertitude qui plane sur la prise en charge des éventuels frais de dépollution inquiète les emprunteurs et les prêteurs. La responsabilité écologique pèse d'ores et déjà sur le fonctionnement des marchés canadiens. Il faut trouver une solution qui n'alourdit pas inutilement les responsabilités des firmes qui agissent en toute diligence, mais fait respecter le principe « pollueur-payeur ». Un gouvernement libéral demandera aux commissions permanentes des finances et de l'environnement de recommander des solutions dans les meilleurs délais.

Les technologies propres

Les technologies propres et les services qui s'y rapportent représentent l'un des secteurs les plus porteurs. Selon les études les plus récentes, près de 6 000 entreprises écologiques emploient plus de 90 000 personnes, avec un chiffre d'affaires annuel de plus 10 milliards de dollars. Le marché mondial des technologies propres est aussi important que le marché de l'aérospatiale : il pèse 280 milliards de dollars par an et devrait atteindre 580 milliards de dollars US par an d'ici à l'an 2000.

Nous savons mieux que quiconque les répercussions que l'exploitation du sous-sol peut avoir sur l'environnement. Nous savons aussi prévenir les pollutions et dépolluer. Un gouvernement libéral fera en sorte que les entreprises canadiennes puissent conquérir ces marchés.

Le Canada est une figure de proue dans le respect de l'environnement mais il n'a pas su exploiter cet atout. Il faudra appuyer les initiatives écologiques des entreprises, établir des normes écologiques très strictes qui favorisent le développement de technologies de pointe et financer la recherche-développement. Les technologies propres sont une pièce maîtresse de notre stratégie pour relancer la croissance.

Nous savons mieux que quiconque les répercussions que l'exploitation du sous-sol peut avoir sur l'environnement. Nous ferons des technologies propres une pièce maîtresse de notre stratégie pour relancer la croissance.

Un gouvernement libéral consacrera 25 % des nouveaux crédits à la mise au point de technologies propres. Nous recentrerons les aides et les incitations dans le cadre d'une stratégie en faveur du secteur écologique.

Les ressources renouvelables

L'appauvrissement de nos ressources renouvelables nuit tout autant à la bonne santé de l'économie que le déficit budgétaire. Or, les récentes politiques économiques ont encouragé la surexploitation des richesses naturelles. Grâce à une politique industrielle qui valorise les ressources naturelles, les libéraux favoriseront les créations d'emplois sans exploiter outre mesure nos ressources.

Pour assurer à terme les moyens de subsistance des collectivités rurales et des autochtones, il faut bien gérer les ressources halieutiques, agricoles et forestières. La vie économique traditionnelle des peuples autochtones du

Canada est particulièrement tributaire de la bonne santé de l'environnement. C'est pourquoi les autochtones sont les premiers concernés par la gestion des terres et des ressources. Un gouvernement libéral favorisera les ententes qui permettront aux autochtones et aux différents pouvoirs publics de gérer conjointement les ressources renouvelables.

Un gouvernement libéral favorisera les ententes qui permettront aux autochtones et aux différents pouvoirs publics de gérer conjointement les ressources renouvelables.

À L'ÉCOUTE DE L'OPINION

À l'heure actuelle, la population s'inquiète beaucoup de la diminution des stocks de poissons, du recul des forêts, de l'appauvrissement de la couche d'ozone, de la pollution atmosphérique, de la contamination de l'eau potable et de la disparition de la faune sauvage. Les Canadiens craignent d'hypothéquer l'avenir de leurs enfants et associent l'écologie à une qualité de vie supérieure.

Les Canadiens se montrent bien plus ouverts à la protection de l'environnement que leurs élus. Leur respect de l'environnement et leur ingéniosité sont de grands atouts. Les investissements humains nous permettront de relever tant les défis écologiques que les défis économiques. Un gouvernement libéral donnera au grand public les moyens de s'associer aux processus décisionnels et de défendre l'environnement.

Au Sommet de la Terre de 1992, 105 pays ont signé l'Agenda XXI, qui prévoit des mesures en faveur de l'environnement. Pour le mettre en œuvre, il faudra s'assurer la participation de tous les Canadiens. La table ronde nationale sur l'environnement et l'économie a eu l'idée de lancer une campagne de sensibilisation sur le modèle de *Participaction*, afin de changer les comportements et les mentalités, de rendre les gens plus perméables au respect de l'environnement.

Un gouvernement libéral mènera une campagne appelée « Action XXI » pour informer le public des actions individuelles et collectives indispensables à l'harmonisation du développement et de l'environnement. Nous lancerons une vaste campagne de sensibilisation sur la façon de se débarrasser sans danger des 130 000 tonnes de CFC entassées dans nos foyers et bureaux. Ces produits chimiques font courir un grand péril à la couche d'ozone. Le Service jeunesse engagera les jeunes du pays dans les projets écologiques menés par les collectivités.

Forts de notre respect de l'environnement et de notre ingéniosité, nous saurons réconcilier l'économie et l'écologie.

Il faut associer à l'élaboration de la politique de l'environnement les citoyens qui ont un certain savoir-faire et des idées à apporter. Ce sont des potentialités qui restent souvent inexploitées du fait de contraintes financières et juridiques. Nous réviserons la loi sur l'évaluation environnementale pour financer l'intégration des parties prenantes dans les études d'impact. Dans le cadre de la prochaine révision quinquennale de la loi canadienne sur la protection de l'environnement, nous donnerons aux citoyens les moyens de faire respecter les

lois environnementales par les voies légales, lorsque les pouvoirs publics n'ont pas su le faire.

Pour mettre en œuvre la réforme écologique, le gouvernement doit être dynamique sur les dossiers prioritaires. Il a l'obligation morale d'agir, surtout lorsque l'avenir de la planète est en péril. Un gouvernement libéral avancera les dates mettant fin à la production et à l'utilisation des hydrochlorofluorocarbures (HCFC), qui appauvrissent la couche d'ozone, et établira un calendrier pour supprimer dans les meilleurs délais l'utilisation du monobromométhane.

Un gouvernement libéral s'associera aux autorités provinciales et municipales pour améliorer le rendement énergétique et développer la consommation des énergies renouvelables. Notre priorité immédiate sera d'élaborer, conjointement avec les parties prenantes, un plan visant à réduire de 20 % par rapport aux concentrations de 1988 les émissions de gaz carbonique d'ici à 2005. Pour ce faire, nous aurons recours à des incitations économiques, tout en améliorant le rendement énergétique et en encourageant le secteur des technologies propres, ce qui nous permettra de rester compétitifs.

Un gouvernement libéral s'associera aux autorités provinciales et municipales pour améliorer le rendement énergétique et développer la consommation des énergies renouvelables, et ainsi réduire de 20 % par rapport aux concentrations de 1988 les émissions de gaz carbonique d'ici à 2005.

Selon la commission Brundtland, la protection des espèces et de leurs écosystèmes est un préalable à l'harmonisation de l'environnement et du développement. La Chambre des communes, à l'unanimité, s'est donc donné pour but de travailler en concertation avec les pouvoirs publics provinciaux et territoriaux pour préserver à l'état sauvage un échantillon représentatif du patrimoine naturel de chaque région, qui formerait au moins 12 % de la superficie du

UN PLAN D'ACTION

Un défi écologique et économique

Les entreprises « propres » seront les fleurons de demain

D'ici à l'an 2000, le marché mondial de la lutte contre la pollution et de la dépollution pèsera 580 milliards de dollars US. Une planification judicieuse et énergique nous permettra de relever ce défi écologique, qui est économique aussi. Les transports en commun, les sources d'énergie renouvelables, les réseaux d'assainissement et la décontamination amélioreront l'environnement et créeront des emplois.

Un gouvernement libéral mettra en place des incitations pour des entreprises écologiques. Nous collaborerons avec elles pour établir des normes et des réglementations écologiques sévères. Et nous consacrerons aux technologies « propres » 25 % des nouveaux crédits destinés à la recherche-développement.

pays. Nous respecterons l'engagement d'achever le réseau des parcs nationaux d'ici à l'an 2000.

POUR UNE DIPLOMATIE VERTE

Pour harmoniser l'écologie et l'économie, le Canada ne peut se dissocier des autres pays car leurs activités se répercutent sur notre environnement et notre sécurité. Il doit promouvoir le développement durable sur la scène internationale.

La protection de l'environnement sera la pierre angulaire de la politique étrangère libérale. Nous préconiserons cet objectif dans les enceintes internationales comme les institutions de l'ONU et dans les cadres bilatéraux et multilatéraux. Nous nous emploierons à faire ratifier dans les meilleurs délais des conventions internationales qui proposent des moyens de lutte efficaces contre les nuisances à l'échelle planétaire.

Nous réaffirmerons le rôle de premier plan de la Commission mixte internationale et nous augmenterons l'effort de dépollution des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Nous ratifierons la Convention du droit de la mer. Nous intégrerons la dimension écologique dans les négociations commerciales : nous encouragerons le GATT à donner une dimension écologique à ses négociations en conciliant commerce et environnement.

Renforcer le tissu social

Les Canadiens et les Canadiennes ont toujours montré une grande solidarité sociale. Au fil des années, les gouvernements libéraux qui se sont suivis ont prouvé par leurs actions qu'ils étaient attachés à ce principe. De nombreuses lois et politiques qu'ils ont adoptées sont au cœur de notre protection sociale : nous faisons bourse commune pour aider tous les citoyens, en particulier lorsqu'ils sont en difficulté. C'est ainsi que les Canadiens et les Canadiennes peuvent vivre dans des conditions de dignité, sur un pied d'égalité, tout en poursuivant leurs objectifs personnels.

Les libéraux nous ont légué l'assurance-santé universelle, l'assurance-chômage, les prestations de vieillesse, le supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada, le Régime d'assistance publique du Canada, la Commission canadienne des droits de la personne et la Charte des droits et libertés.

Depuis la grande crise des années 30, jamais la population de notre pays n'a eu autant de défis sociaux et économiques à relever. La structure de notre économie et les structures familiales sont en profonde mutation. Les familles monoparentales, les familles où l'un et l'autre parent sont actifs, les familles pauvres sont de plus en plus nombreuses. La faillite des politiques économiques et sociales des conservateurs est évidente : il y a 1,6 million de chômeurs,

4,2 millions de Canadiens sont pauvres, dont 1,2 million d'enfants, 62 % des mères célibataires n'ont pas le minimum vital et leurs revenus sont en baisse.

Depuis 1984, les conservateurs ont affaibli systématiquement la protection sociale que l'on avait bâtie au fil des décennies. Ils ont amputé de milliards de dollars les soins de santé et les aides à l'enfance, aux personnes âgées et aux chômeurs. Pis, ils ont favorisé l'apparition d'une société à deux vitesses qui sépare riches et pauvres, ceux qui ont de l'instruction et ceux qui n'en ont pas, avec des classes moyennes qui rétrécissent comme peau de chagrin. Un tel pays, les Canadiens, pour la plupart, n'en veulent pas. Dans une société à deux vitesses, la délinquance, la violence, l'intolérance et la haine prennent de l'ampleur.

Les libéraux veulent égaliser les conditions sociales entre les Canadiens. Nous souhaitons étendre l'égalité des chances pour permettre à davantage de familles canadiennes d'avoir un niveau de vie convenable, dans des conditions de dignité et de respect et dans un pays où règne la paix sociale.

Nous devons faire un effort social là où il sera le plus bénéfique et le plus rentable à long terme.

Nous savons que nous ne pouvons pas atteindre immédiatement tous nos objectifs sociaux. Nous devons faire un effort social là où il sera le plus bénéfique et le plus rentable à long terme. Nous ferons porter cet effort sur la santé, l'enfance, la sécurité, l'égalité et l'identité culturelle canadienne.

Un gouvernement libéral aura pour grande priorité de préserver notre assurance-santé universelle en conservant les principes qui la sous-tendent tout en redéfinissant son organisation. Nos stratégies doivent permettre aux usagers et aux professionnels de la santé d'aider à recenser les difficultés et à trouver des solutions.

Nous devons donner à tous nos enfants un bon début dans la vie en les aidant à surmonter certaines difficultés qui entravent leur épanouissement. Pour ce faire, nous ferons un effort financier en faveur de la nutrition des femmes enceintes à faibles revenus pour que plus de nouveau-nés aient un poids normal et puissent mieux se développer physiquement et intellectuellement. Nous aiderons aussi les enfants dans les collectivités autochtones à bien débuter dans la vie, en les préparant à l'école, dans un cadre qui respecte leurs cultures et leurs langues.

Il faut prendre des mesures efficaces pour lutter contre la délinquance et la violence dans les foyers, dans la rue et dans les parcs. Nous renforcerons l'égalité fondamentale de tous les Canadiens en vertu de la Charte des droits et libertés. La lutte contre l'incitation à la haine et le racisme est également importante.

Nous continuerons de favoriser une politique d'immigration qui concilie nos besoins démographiques et économiques et nos possibilités d'intégration et d'accueil des immigrants.

Enfin, comme la technologie et le commerce mondial effacent les frontières nationales, nous devons renforcer l'identité culturelle du Canada. Le rayonnement culturel du Canada doit se poursuivre.

Les soins de santé

Les soins de santé sont l'un de nos plus beaux fleurons. À la base, il y a le principe que tous les Canadiens seront soignés, quelle que soit leur situation personnelle. Le Canada montre par là toute la valeur qu'il accorde à la dignité humaine.

L'assurance-santé est l'une des grandes conquêtes sociales qui définissent la société canadienne. Elle donne au Canada un des niveaux de vie les plus élevés au monde et un atout indéniable dans la concurrence économique. Elle est au cœur de l'âme canadienne, nous rappelant les réalisations exceptionnelles dont nous sommes capables.

Le Parti libéral reste attaché à cinq grands principes : les soins de santé doivent être universels, transférables, complets, financés par des fonds publics et administrés par les pouvoirs publics.

Ce sont des gouvernements libéraux successifs qui, au nom de la solidarité sociale, ont instauré et perfectionné l'assurance-santé. Le Parti libéral reste attaché à cinq grands principes : les soins de santé doivent être universels, transférables, complets, financés par des fonds publics et administrés par les pouvoirs publics.

Le coût de la santé a explosé au cours des 25 dernières années et progresse plus rapidement que l'inflation et le produit intérieur brut. La nature des soins de santé a de son côté considérablement évolué. Les nouvelles techniques, les récentes découvertes, le matériel de pointe et les nouveaux médicaments ont révolutionné – et renchéri – la santé. Le vieillissement de la population va faire déraper les coûts de la santé dans les décennies à venir.

Forts de nos valeurs, nous relèverons ce défi, sans détours. Nos solutions s'inspireront des cinq principes qui sont à la base de notre assurance-santé. Et nous continuerons les efforts financiers et les actions du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé.

Un gouvernement libéral restera présent dans le domaine de la santé. Nous sommes hostiles à un système de santé à deux vitesses, qui prévoit des soins de qualité pour les provinces nanties et des soins inférieurs pour les provinces défavorisées, qui sépare les riches des pauvres.

Nous sommes hostiles à un système de santé à deux vitesses, qui prévoit des soins de meilleure qualité pour les personnes mieux nanties.

La qualité des soins

La politique libérale reconnaît que plusieurs facteurs déterminent la santé générale des Canadiens et des Canadiennes. Le bien-être économique en est un. Selon la Commission royale d'enquête de la Colombie-Britannique sur la santé et ses coûts, « l'espérance de vie montre un écart de plus de quatre ans entre les petits et les gros revenus et l'espérance de vie sans invalidité un écart de plus de onze ans ». Les économiquement faibles ont gratuitement et librement accès aux soins de santé, mais le fossé subsiste.

Les politiques menées par les pouvoirs publics, concernant notamment la dépollution de l'air et des eaux, le traitement des eaux usées, l'innocuité des produits et la sécurité routière, les transports en commun, les conditions de travail, sont également des facteurs importants. Le mode de vie influence aussi la santé : nos activités, notre alimentation et nos loisirs, nos habitudes

quotidiennes. Les Canadiens doivent être bien informés pour faire des choix éclairés pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

Les soins de santé ont bien entendu leur importance. Mais, toutes les études montrent que les soins donnés aux malades sont le facteur le moins important dans la santé publique.

Les soins de santé eux-mêmes ont bien entendu leur importance. Ils visent avant tout à traiter les maladies et les blessures, parfois à les prévenir. Or, toutes les études montrent que les soins donnés aux malades sont le facteur le moins important dans la santé publique. Il n'empêche que, au cours des 40 dernières années, les soins de santé ont dévoré la plus grande part des recettes de l'État et retenu l'attention des médias.

Le Canada consacre aux soins de santé moins par habitant que les États-Unis, où 30 millions de personnes ne sont pas assurées contre la maladie. Dans l'ensemble, les Canadiens sont en meilleure santé que les Américains. Laisser les soins de santé obéir aux lois du marché ou augmenter les dépenses ne produit pas forcément de bons résultats.

La plupart des pays occidentaux, de même que le Japon, dépensent moins tout en assurant une bonne santé à leur population. Nous avons donc raison de penser que le Canada peut faire davantage sans accroître ses dépenses. L'essentiel, c'est de rationaliser et de bien cibler les dépenses de santé.

Pour relever ces défis, il ne faut pas confondre mission et organisation. À l'heure actuelle, les hôpitaux sont relativement autonomes et les médecins sont conventionnés. Or, on peut réaménager les services de santé tout en préservant leur mission et leur qualité.

Il est difficile d'adapter un système qui ne prend guère en compte les buts, les résultats et l'évaluation des soins de santé. Selon la Commission royale

UN PLAN D'ACTION

Préserver notre assurance-santé

Il faut valoriser la dignité humaine et la santé publique

Notre assurance-santé, dont nous tirons une grande fierté, est l'une des meilleures protections sociales au monde. En moyenne, bien qu'ils dépensent moins pour leur santé, les Canadiens sont en meilleure santé que les Américains. Un gouvernement libéral s'opposera fermement aux tickets modérateurs ou à toute formule qui démantèle notre système de santé. Il établira, en concertation avec les pouvoirs publics provinciaux et les professionnels de santé, un forum national sur la santé, chargé de trouver des solutions neuves pour maîtriser les dépenses de santé tout en respectant les principes du financement public et de l'universalité des soins.

d'enquête de la Colombie-Britannique sur la santé et ses coûts, pour améliorer les soins de santé, il faut entre autres des données complètes sur les personnels soignants, les diagnostics, le coût des traitements, les résultats. Pourtant, on ne consigne pas toujours à l'heure actuelle l'état des malades au moment de leur hospitalisation ou de leur congé, ni les résultats du traitement. Il est impossible de déterminer avec précision l'opportunité d'un acte médical et d'une initiative de santé publique et d'évaluer selon les mêmes critères les professionnels de la santé et les établissements hospitaliers.

En comblant ces lacunes, nous optimiserons le système de soins de santé, mais ce n'est là qu'un début de solution. Nous demanderons au Forum national sur la santé d'examiner la question de l'évaluation des soins de santé.

Les dépenses de santé

Le Parti libéral est contre le ticket modérateur, qu'il s'agisse de laisser un forfait à la charge du malade ou d'alourdir la fiscalité des patients.

Le Parti libéral est contre le ticket modérateur, qui nous reporterait en arrière en relançant l'idée que les soins de santé sont à la charge des malades. Or, la santé concerne la société toute entière.

Le ticket modérateur va à l'encontre du principe très canadien de la solidarité sociale. Les soins de santé ne sauraient obéir aux lois du marché parce qu'ils sont une condition de la dignité humaine. Le ticket modérateur nous reporterait en arrière en relançant l'idée que les soins de santé sont à la charge des malades. Or, la santé concerne la société toute entière.

Si minime soit-il, le ticket modérateur est une entorse au principe de la gratuité des soins. Si les soins de santé obéissent aux lois du marché, l'État ne pourra plus en fixer le prix. Or, le système de santé est l'élément moteur d'une société forte et productive, qui prend les siens en charge. L'organisation de la santé au Canada ne doit pas privilégier les riches ou une couche de la population.

Dans la pratique, le ticket modérateur ne donne pas les résultats escomptés et contredit notre projet de société. De 1968 à 1971, la Saskatchewan a institué le ticket modérateur. Or, les dépenses publiques de santé n'ont pas diminué. De toute façon, la santé n'est pas réductible aux seules dépenses qu'elle entraîne. L'exemple américain nous montre qu'il faut plutôt savoir quelle part des richesses nationales, toutes sources publiques et privées confondues, est consacrée à la santé.

Le ticket modérateur ne fait que répercuter une fraction des dépenses publiques sur le secteur privé. Le coût global qui pèse sur la productivité et sur la compétitivité de notre société reste le même. Le ticket modérateur est un simple replâtrage, une fausse solution qui ne doit pas nous illusionner. Le défi, c'est de mieux concilier les soins de santé et les interventions sur les principaux facteurs qui déterminent la santé des Canadiens et des Canadiennes.

Le défi, c'est de mieux concilier les soins de santé et les interventions sur les principaux facteurs qui déterminent la santé des Canadiens et des Canadiennes.

Il faut repenser les dépenses publiques de santé. Le système de santé a été fragilisé parce que le gouvernement conservateur n'a pas cessé de réduire les dépenses de santé en les répercutant sur les provinces. Peu importe la conjoncture, les besoins des Canadiens en matière de santé restent. Le financement de

nos soins de santé doit pouvoir compter sur des scénarios prévisibles. C'est essentiel.

Nous poursuivrons une politique volontariste dans le domaine de la santé. Nous nous engageons notamment à continuer à financer utilement la santé. À cette fin, un gouvernement libéral, à l'occasion de la renégociation des ententes financières fédérales-provinciales qui aura lieu en 1994, réexaminera en profondeur avec les provinces le financement de la santé en respectant notre engagement indéfectible en faveur des cinq principes qui sous-tendent l'assurance-santé.

Le Forum national sur la santé

Le Canada s'honore de ses centres de recherche médicale et de ses épidémiologistes qui sont parmi les meilleurs au monde, de ses spécialistes et de ses organisations qui sont vouées à la santé publique. Les gouvernements provinciaux ont commencé à rechercher des solutions, et plusieurs comités de sages ont produit d'excellents rapports.

Le gouvernement fédéral doit avoir pour mission de mobiliser les efforts en rassemblant les compétences et les connaissances dans le domaine de la santé au Canada. La santé intéresse tous les Canadiens et le gouvernement fédéral doit leur donner les moyens de s'impliquer et de s'informer pour bien comprendre les enjeux.

Un gouvernement libéral mettra sur pied un Forum national sur la santé, présidé par le Premier ministre, réunissant les grands acteurs du domaine de la santé au Canada ainsi que les parties prenantes.

Un gouvernement libéral mettra sur pied un Forum national sur la santé, présidé par le Premier ministre, réunissant les grands acteurs du domaine de la santé au Canada ainsi que les parties prenantes. Ce forum abordera les grands dossiers, délimitera le débat et contribuera à la recherche de solutions et de stratégies qui s'inspirent des cinq principes à la base de l'assurance-santé canadienne.

Ce forum doit s'inscrire dans un état des lieux de la santé au Canada. Il aura pour mission d'examiner notamment les buts, les résultats et l'évaluation de notre système de soins ainsi que le coût des soins de santé et des médicaments. Il prendra en compte aussi l'action des pouvoirs politiques concernant les autres grands facteurs qui déterminent la santé des Canadiens. Enfin, il devra informer les Canadiens des enjeux et les associer aux choix qui seront faits.

Le gouvernement fédéral ne peut pas et ne doit pas prescrire toutes les solutions. Le Parti libéral n'en considère pas moins que le gouvernement fédéral doit s'assurer que les priorités nationales des Canadiens sont bien définies et qu'on leur donne suite de manière concertée.

La santé des femmes

L'attachement des Canadiens à l'égalité des sexes va au-delà du simple légalisme. Or, tout semble indiquer que le système de santé, au Canada comme ailleurs, se préoccupe davantage des hommes que des femmes.

Il est notoire que les moyens financiers consacrés à la recherche sur le cancer du sein – qui concerne une femme sur neuf – sont nettement insuffisants. Dans le cas des maladies, cardio-vasculaires par exemple, qui frappent également les hommes et les femmes, la plupart des recherches portent plutôt sur les hommes. Par conséquent, nous en savons beaucoup plus sur les soins et le traitement des maladies cardiaques chez les hommes que chez les femmes. En ce qui a trait aux traitements médicaux qui sont propres aux femmes (par exemple hystérectomies, traitements de l'ostéoporose et césariennes), d'importantes lacunes ont été mises à jour.

C'est la situation socio-économique des femmes qui détermine leurs besoins en matière de santé. Les femmes sont plus pauvres que les hommes au Canada et il y a visiblement un lien entre la pauvreté et la mauvaise santé. Certes, les femmes vivent en moyenne sept ans de plus que les hommes au Canada, mais elles souffrent davantage de maladies chroniques et d'invalidités.

C'est la situation socio-économique des femmes qui détermine leurs besoins en matière de santé. Pour répondre à ces besoins, il faut donc prendre en compte de nombreux éléments.

La santé des femmes fait intervenir plusieurs éléments : santé mentale, gynécologie et obstétrique, violences, maladies chroniques et dégénératives, cancer, nutrition, maladies professionnelles, maladies liées au milieu. Et il faut prendre en compte les besoins propres aux immigrantes, aux femmes de diverses origines ethniques, aux femmes autochtones, aux adolescentes et aux femmes âgées.

Par ailleurs, il est essentiel de bien cerner les questions relatives à la santé des femmes et de se documenter. Nous avons d'ores et déjà des pôles d'excellence qui font appel à des chercheurs dans les universités, les administrations et les entreprises pour faire progresser nos connaissances et nos techniques dans des domaines très divers. Un gouvernement libéral créera aussi un pôle d'excellence qui visera à accorder à la santé féminine la même importance et la même attention qu'à la santé masculine dans notre système de soins.

La santé des nouveau-nés

Tous les ans, il y a au Canada environ 21 000 nouveau-nés dont le poids est très inférieur à la moyenne. Les frais médicaux supplémentaires qu'entraînent les soins périnataux à l'hôpital peuvent atteindre 60 000 dollars par enfant. Les nouveau-nés dont le poids est inférieur à la norme sont plus susceptibles d'avoir plus tard des ennuis de santé et des difficultés de développement. Ceux qui sont issus de milieux pauvres auront plus souvent un poids inférieur à la norme. Les pédiatres ont constaté que la pauvreté est à la fois la cause et l'aboutissement de ce phénomène, d'où un cercle infernal.

Il existe de nombreux programmes prénataux de nutrition. Leur portée et leur structure varient énormément, mais ils visent tous à améliorer la santé maternelle et infantile. Ainsi, à Montréal, à Toronto et à Vancouver, il y a des programmes qui cherchent à optimiser la santé des nouveau-nés. De nombreux autres programmes à grand rayon d'action visent les grossesses à risque.

Un effort financier modique – moins de 400 dollars par grossesse – en faveur de la nutrition des femmes enceintes économiquement faibles serait rentable à long terme.

Pour casser le cercle infernal de la pauvreté, il faudrait améliorer la nutrition des femmes enceintes. Or, une femme enceinte sur cinq au Canada n'a pas les moyens de se nourrir convenablement. Un effort financier modique – moins de 400 dollars par grossesse – en faveur de la nutrition des femmes enceintes économiquement faibles serait rentable à long terme. Un programme national de nutrition prénatale ne coûterait environ que 30 millions de dollars par année.

Un tel programme permettrait des économies considérables sur les dépenses de santé à long terme. L'exemple du Québec nous enseigne que cette solution est beaucoup plus économique et intelligente. Il convient de soutenir les programmes prénataux de nutrition pour améliorer à la fois l'état de santé et les perspectives économiques des enfants.

Un gouvernement libéral instituera un programme canadien de nutrition prénatale. Nous fournirons des moyens financiers, selon la population, à toute province ou tout territoire qui créera ou renforcera des programmes prénataux de nutrition à l'intention des femmes enceintes à faibles revenus. Un gouvernement libéral débloquera 30 millions de dollars par an au titre de ce programme.

L'AIDE PRÉSCOLAIRE AUX AUTOCHTONES

La pauvreté afflige en particulier les autochtones du Canada, sur les réserves et encore davantage en dehors des réserves, où l'absence de services sociaux et d'équipements collectifs se fait cruellement sentir.

Les familles autochtones vivent en majorité en dehors des réserves, souvent dans les villes. La population autochtone est beaucoup plus jeune que la popu-

UN PLAN D'ACTION

Les premiers pas

Il faut aider les enfants autochtones d'âge préscolaire

Un gouvernement libéral répondra au désir des peuples autochtones de sortir de la pauvreté en mettant en œuvre un programme d'aide préscolaire. Conçu et administré par les collectivités autochtones elles-mêmes, ce programme s'inspire de programmes semblables qui offrent des services de garde d'enfants et des conseils en nutrition, et préparent les enfants d'âge préscolaire à l'apprentissage. Ces programmes sont une grande réussite.

lation canadienne en général : les moins de quinze ans représentent 37 % de la population autochtone, contre 21 % pour la moyenne nationale.

Diverses initiatives sociales lancées par les pouvoirs publics aux États-Unis et au Canada ont montré que si l'on intervient très tôt, on peut aider les enfants issus de familles défavorisées à surmonter en partie les effets dévastateurs de la pauvreté. Le programme Head Start aux États-Unis, qui vise les enfants âgés de trois à cinq ans, est une réussite. Il offre des services de garderie et des conseils en nutrition à l'intention des parents et il aide à socialiser les enfants en vue de leur scolarisation. La participation des parents d'élèves y a une importance cardinale. De tels programmes sont efficaces : ils donnent aux enfants une bonne image d'eux-mêmes, le goût d'apprendre et la possibilité de s'épanouir sur les plans social, psychologique, physique et intellectuel.

Les collectivités autochtones souhaitent un système d'éducation qui incarne leur culture et leur histoire. Un gouvernement libéral sera favorable à un programme d'aide préscolaire, conçu et administré par les autorités locales autochtones, qui pourrait comporter un volet culturel et linguistique.

Un gouvernement libéral lancera ce programme à titre expérimental en prévoyant des dotations jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars au cours de la première année, de 20 millions de dollars pendant la deuxième, de 30 millions de dollars la troisième et de 40 millions de dollars pendant la quatrième année. Ce programme s'adressera d'abord aux familles autochtones en milieu urbain et dans les grandes collectivités du Nord. Nous collaborerons avec nos interlocuteurs autochtones à la conception du programme et au recensement des collectivités ayant les besoins les plus pressants.

Ce projet, s'il était couronné de succès, pourrait être généralisé à d'autres collectivités autochtones et viser aussi des enfants non autochtones.

La sécurité dans les lieux publics et privés

Nous avons toujours tiré une grande fierté d'habiter dans un pays où nous pouvons vaquer à nos activités quotidiennes sans craindre pour notre personne. Aux yeux de la plupart des Canadiens, l'absence de violence est l'une des grandes caractéristiques de l'identité canadienne. Pour nous, la sécurité dans la rue et chez soi est un droit fondamental. Or, depuis 1984, il y a eu une explosion de la violence au Canada, qui a augmenté de 40 %.

Aux yeux de la plupart des Canadiens, l'absence de violence est l'une des grandes caractéristiques de l'identité canadienne.

Chacun sait que les difficultés économiques peuvent mener à la délinquance. D'où le déferlement de violences pendant la longue et pénible récession que traverse le Canada.

La lutte contre la délinquance sera prioritaire pour un gouvernement libéral. Chacun a droit à la sécurité de sa personne et nous prendrons des mesures pour protéger ce droit. Une attention particulière sera accordée à ceux qui, du fait de leur sexe, de leur race, de leur religion, de leur âge ou de leur orientation sexuelle, sont la cible de violences.

Nous adopterons une batterie de mesures pour lutter contre la délinquance. Pour muscler la réglementation des armes à feu, à titre d'exemple, nous ferons obstacle à l'importation clandestine d'armes à feu prohibées ou à utilisation restreinte et nous interdirons à toute personne reconnue coupable d'une infraction à la loi sur les stupéfiants, de harcèlement ou de violences, la possession ou le port d'une arme à feu.

Nous réviserons la loi sur les jeunes contrevenants pour augmenter la durée des peines punissant certaines violences et nous veillerons à remettre les jeunes délinquants à un établissement de rééducation ou de soins. Nous limiterons les inculpations permettant de traduire les jeunes délinquants devant une juridiction normale, mais nous créerons la catégorie des « jeunes contrevenants dangereux » qui pourront être déférés devant les tribunaux ordinaires, où l'excuse de minorité sera exclue dans l'application des peines, et être remis, comme les autres condamnés, aux établissements pénitentiaires.

Nous consacrerons des crédits supplémentaires aux organismes qui viennent en aide aux femmes battues et à leurs enfants.

Pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux enfants, nous lancerons une campagne nationale de sensibilisation du public, nous prendrons des mesures obligeant l'agresseur à quitter le foyer conjugal et nous collaborerons avec les provinces pour mieux faire respecter les ordonnances de bonne conduite prises à l'encontre de l'auteur des violences. Nous consacrerons des crédits supplémentaires aux organismes qui viennent en aide aux femmes battues et à leurs enfants et prendrons des mesures sévères contre la pornographie violente et dégradante.

Nous lutterons également contre la délinquance en nous attaquant d'abord à ses racines sociales. Nous savons que la pauvreté peut engendrer la délin-

UN PLAN D'ACTION

Protection et prévention

La lutte contre la violence passe par des mesures sociales énergiques

Un gouvernement libéral prendra des mesures tous azimuts contre le déferlement de la délinquance. Nous durcirons la législation sur la violence faite aux femmes et aux enfants en allongeant les peines de réclusion et en prenant des mesures concrètes contre les agresseurs. Nous musclerons la réglementation du port d'armes. Nous modifierons la loi sur les jeunes contrevenants en proposant des mesures concrètes de réadaptation et en alourdissant les peines des jeunes criminels récidivistes. Nous nous attaquerons à l'exploitation des mineurs et à la pornographie violente et dégradante.

quance. Hélas, le gouvernement conservateur a réduit l'effort social national sans égard aux conséquences sur la délinquance. Les soins de santé, le logement, l'emploi et la formation sont des moyens de lutte indispensables. Un gouvernement libéral mettra sur pied un conseil national de lutte contre la délinquance et collaborera avec les provinces à la création de polices socio-préventives.

Récemment, les lacunes de notre administration pénitentiaire ont eu un grand retentissement dans les médias. Sous un gouvernement libéral, les auteurs de délits sexuels qui n'ont pas été réadaptés à la fin de leur peine pourraient être remis, par décision de justice, à des établissements de soins possédant un régime de sécurité. La Grande-Bretagne et les Pays-Bas ont adopté avec succès cette formule. Nous favoriserons la réadaptation d'autres condamnés pour réduire le taux de délinquance au Canada et nous réformerons en profondeur, dans un esprit progressiste, l'ensemble du système de détermination des peines.

Un gouvernement libéral mettra fin aux nominations politiques des membres de la Commission nationale des libérations conditionnelles. Car la Commission joue un rôle trop important, ses décisions étant lourdes de conséquences pour la collectivité.

Enfin, nous renforcerons les lois à l'encontre des proxénètes et des clients en cas de récidive ou d'exploitation sexuelle d'un mineur. Il est important par ailleurs d'ouvrir des maisons d'accueil pour les prostituées et de mettre en place des programmes de formation et de réinsertion sociale des prostituées.

L'ÉGALITÉ DANS LA DIVERSITÉ

L'égalité de tous est au cœur de l'identité canadienne. Nous sommes fiers de notre dualité linguistique et de notre diversité culturelle. Le Parti libéral est fier d'avoir légué la Charte des droits et libertés qui est désormais le symbole de notre attachement à l'égalité et qui a inspiré une importante réforme du droit.

Le Parti libéral est fier d'avoir légué la Charte des droits et libertés qui est désormais le symbole de notre attachement à l'égalité et qui a inspiré une importante réforme du droit.

Les conservateurs ont aboli la Commission de réforme du droit et annulé le Programme de contestation judiciaire, mis en place par les libéraux, qui accordait des moyens de financement aux particuliers et aux groupes égalitaristes souhaitant faire valoir leurs droits juridiques et constitutionnels en invoquant la Charte. Un gouvernement libéral s'engage à rétablir la Commission de réforme du droit et le Programme de contestation judiciaire.

L'égalité pour tous exclut la haine et le harcèlement. Les manifestations de haine du fait de la race, de la religion, du sexe ou de l'orientation sexuelle ont augmenté. Les lieux de prière, les écoles confessionnelles et les communautés homosexuelles en ont été la cible. Cette délinquance n'a pas sa place dans notre société. Face à la recrudescence de l'intolérance raciale et des haines ethniques dans le monde entier, un gouvernement libéral prendra des mesures pour lutter contre les incitations à la haine par voie de presse et renforcera les actions du

Face à la recrudescence de l'intolérance raciale et des haines ethniques dans le monde entier, un gouvernement libéral prendra des mesures pour lutter contre les incitations à la haine par voie de presse.

ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté qui encouragent la tolérance et la compréhension mutuelle.

En février 1991, le Parlement a adopté à l'unanimité la loi sur la Fondation canadienne des relations raciales, mais les conservateurs ne l'ont pas encore promulguée. Un gouvernement libéral rendra exécutoire cette loi portant création de la Fondation canadienne des relations raciales, qui animera les efforts de lutte contre les discriminations raciales au Canada.

En 1986, le gouvernement conservateur a adopté la loi sur l'équité dans l'emploi, qui n'a guère amélioré la situation des femmes, des minorités visibles, des autochtones et des personnes handicapées qui travaillent dans le secteur réglementé par le gouvernement fédéral. Ce secteur de notre économie représente environ 10 % des actifs. La loi sur l'égalité devant l'emploi ne s'applique pas à la fonction publique, ni aux commissions et organismes fédéraux.

Nous étendrons le champ d'action de la loi aux commissions et organismes fédéraux et nous habiliterons la Commission canadienne des droits de la personne à ouvrir des enquêtes judiciaires sur les questions liées à l'égalité devant l'emploi. Les adjudicataires de marchés publics fédéraux devront se conformer aux dispositions légales concernant l'égalité devant l'emploi.

Les immigrants et les réfugiés

La politique d'immigration menée par le Parti libéral a toujours été progressiste. Au début du siècle, sous le règne d'un premier ministre libéral, des milliers d'immigrants sont venus, qui pour cultiver les terres de l'Ouest, qui pour bâtir nos villes et nos voies de communication. C'est entre 1901 et 1911 que l'immigration a été la plus forte au Canada, puisque nous avons accueilli à cette époque 1,5 million d'immigrants, soit 28 % de la population canadienne de 1901.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'immigration annuelle représentait souvent plus de 1 % de la population canadienne. Les libéraux considèrent que le Canada doit continuer à appliquer une politique d'immigration dynamique qui concilie les considérations humanitaires et nos besoins démographiques et économiques. Nous devons continuer à fixer les seuils d'immigration à environ 1 % de notre population par an, comme depuis plus de dix ans, en accordant la priorité aux demandeurs indépendants et aux regroupements familiaux, dans la limite de nos possibilités d'intégration et d'accueil.

La prise en charge des réfugiés et des personnes déplacées – plus de vingt millions – pour cause de guerres, de persécutions ou de catastrophes naturelles, est très importante pour les Canadiens. Nous devons nous attaquer, par une action multilatérale concertée, aux causes de ces mouvements migratoires : troubles raciaux et religieux, intolérance ethnique, pauvreté et répression poli-

tique. Et nous devons répondre aux besoins qui se posent dans l'immédiat.

Notre action sera double. D'abord, nous chercherons à dégager un consensus international pour renforcer le rôle du haut-commissariat pour les réfugiés en actualisant la Convention internationale sur les réfugiés de 1951 et en prévoyant un plan de financement plus stable. Ensuite, dans le cadre de nos actions humanitaires, nous accueillerons des réfugiés, en proportion de nos moyens.

Idéalement, l'accueil des réfugiés devrait se faire par parrainage, à l'initiative des autorités publiques ou des particuliers.

Idéalement, l'accueil des réfugiés devrait se faire par parrainage, à l'initiative des autorités publiques ou des particuliers. Car le parrainage est plus rapide et plus humain que les débarquements « sauvages », plus économique aussi. Nous réformerons la Commission de l'immigration et du statut des réfugiés, nous faciliterons l'octroi des permis de travail, nous durcirons les contrôles frontaliers pour refouler les faux demandeurs d'asile, nous élargirons le statut de réfugié aux femmes qui sont persécutées en raison de leur sexe, nous préciserons les droits et devoirs ainsi que les contraintes auxquels le ministre est assujetti lorsqu'il invoque des considérations humanitaires extraordinaires pour accueillir des réfugiés.

Les immigrants et réfugiés que nous accueillons doivent, pour leur bonne insertion sociale et économique, apprendre le français ou l'anglais. Le gouvernement fédéral fait déjà un effort financier à cette fin. Un gouvernement libéral collaborera avec les provinces pour définir les besoins dans ce domaine et veiller à une prise en charge équitable des dépenses.

Renforcer l'identité culturelle

La culture canadienne est l'ensemble des diverses manifestations artistiques, linguistiques, religieuses, intellectuelles et morales qui nous définissent par rapport aux autres. La culture est l'essence même de l'identité nationale, elle est à la base de la souveraineté et de la fierté de notre pays. Elle donne un sens à la vie de chaque Canadien et nous enrichit sur le plan social, politique et économique.

La culture est l'essence même de l'identité nationale, elle est à la base de la souveraineté et de la fierté de notre pays. À l'heure de la mondialisation des échanges et de l'explosion des technologies de l'information, les frontières entre les pays s'estompent. Le Canada doit plus que jamais favoriser son développement culturel.

La culture relève à la fois des provinces et du gouvernement fédéral. La coopération est donc essentielle. Le gouvernement fédéral a contribué à la construction nationale en favorisant l'audiovisuel public et en créant des institutions culturelles telles que le Conseil des arts du Canada, l'Office national du film et Téléfilm Canada.

À l'heure de la mondialisation des échanges et de l'explosion des technologies de l'information, les frontières entre les pays s'estompent. Le Canada doit plus que jamais favoriser son développement culturel. Or, le gouvernement conservateur a délibérément fragilisé nos institutions culturelles nationales.

L'amputation des budgets de Radio-Canada, du Conseil des arts du Canada, de l'Office national du film, de Téléfilm Canada et d'autres institutions montre bien que les conservateurs méconnaissent l'importance du développement

culturel. En cherchant à regrouper le Conseil des arts du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, les conservateurs ont affiché une énième fois leur désintérêt à l'égard de notre rayonnement culturel.

La culture emploie plus de 400 000 Canadiens. Les activités artistiques et culturelles arrivent au neuvième rang parmi les différents secteurs de l'économie du pays et pèsent 11,5 milliards de dollars. Les libéraux sont conscients que les industries culturelles, en plus de renforcer l'identité canadienne, créent des emplois et rapportent des devises.

Un gouvernement libéral favorisera la production, la commercialisation et la distribution pour encourager la diffusion des livres, films et enregistrements sonores canadiens sur le marché national. Nous étudierons la possibilité d'aménager des crédits d'impôt à l'investissement pour stimuler la production de ces œuvres. Nous prendrons des mesures pour encourager la diffusion des œuvres canadiennes à l'étranger. Nous étudierons des mécanismes d'étalement des revenus en faveur des artistes canadiens dans le cadre de la loi de l'impôt sur le revenu. Enfin, nous doterons les institutions culturelles nationales comme le Conseil des arts du Canada et Radio-Canada d'un budget pluriannuel stable. Nos institutions culturelles nationales pourront ainsi mieux planifier leurs activités.

Pour restaurer l'intégrité parlementaire

Les Canadiens ont toujours tiré une grande fierté de la qualité de leurs institutions démocratiques. Mais, après neuf années de règne conservateur, ils n'ont jamais été aussi désabusés par les institutions publiques, les administrations, la classe politique et la chose publique. Pour que le gouvernement joue le rôle constructif qui est le sien, il faut restaurer l'intégrité de nos institutions politiques.

Le capital de confiance des gouvernants auprès des gouvernés est de toute première importance. Visiblement, la désaffection des citoyens et des citoyennes est grande à l'égard du gouvernement et le crédit des institutions publiques s'effrite progressivement.

Cette désaffection semble tenir à plusieurs causes : certains élus ont commis des indélicatesses, d'autres ont gouverné avec arrogance. Les citoyens sont mécontents parce qu'ils ne sont pas consultés, parce que leurs vues ne sont pas prises en compte, parce que les affaires publiques, lorsqu'elles deviennent cruciales, sont traitées à huis clos.

Les citoyens sont déçus et mécontents de la piètre qualité de nombreux services publics, vu le train de vie de l'Etat et les ponctions fiscales. Ils attachent un grand prix à certains programmes tels que l'assurance-santé, mais l'apparente confusion des différents pouvoirs publics les contrarie, tout comme les services au sein de l'administration fédérale qui semblent faire double emploi.

Un gouvernement libéral adoptera un train de mesures pour rétablir la confiance dans les institutions publiques.

La réforme parlementaire

Pour améliorer le fonctionnement de la Chambre des communes, nous élargirons le rôle des députés dans l'élaboration des lois, par le biais des commissions, qui auront un droit de regard plus important sur les dépenses de l'État. La liberté de vote à la Chambre des communes sera plus grande et les députés seront associés à la préparation du budget, par la consultation. Nous aménagerons des mécanismes permettant la révision, par le Parlement, de certaines nominations importantes faites par décret.

Un gouvernement libéral réformera le régime de retraite des députés et mettra fin au cumul.

Le régime de retraite des députés a suscité une grande controverse. Il fait actuellement l'objet d'une étude indépendante. Les libéraux sont favorables à la révision du régime de retraite. Elle est nécessaire.

Quels que soient les résultats de cette étude, un gouvernement libéral réformera le régime de retraite des députés et mettra fin au cumul. Désormais, les députés ne pourront pas toucher leur pension tant qu'ils recevront un traitement au sein de l'Administration fédérale.

Lorsque les conservateurs ont pris la direction des affaires en 1984, ils ont évoqué le besoin de faire des économies mais ils ont néanmoins trouvé le moyen de gonfler la taille des personnels politiques et leur masse salariale. Les budgets consacrés aux personnels politiques ont été décuplés et leurs salaires gonflés par le copinage conservateur. Un gouvernement libéral réduira la taille des cabinets ministériels et du Cabinet du Premier ministre et diminuera leurs budgets d'au moins 10 millions de dollars par an.

Les nominations par décret

Les conservateurs ont également pratiqué le copinage lorsqu'ils ont comblé des milliers de postes au sein des conseils, des commissions et des agences. Le Conseil des ministres est chargé de ces nominations en vertu de la loi. Un gouvernement libéral révisera la structure et l'utilité des conseils et des commissions afin de réduire la taille de certains organismes et supprimer ceux qui sont désormais inutiles. Pour combler les postes qui existeront toujours, un gouvernement libéral veillera à ce que les nominations tiennent compte des compétences et représentent mieux les femmes, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.

Pour rétablir la confiance de la population envers le système parlementaire, nos élections doivent se dérouler dans la transparence et le respect des règles. Un gouvernement libéral réformera la loi électorale en restreignant le rôle des

Un gouvernement libéral resserrera les règles relatives aux dépenses électorales pour empêcher les revendications catégorielles et les mouvements voués à la défense d'une idée de fausser le processus électoral.

groupes d'intérêts dans les campagnes électorales. Nous resserrerons les règles relatives aux dépenses électorales pour empêcher les revendications catégorielles et les mouvements voués à la défense d'une idée de fausser le processus électoral. Cette réforme veillera aussi à combler les failles concernant les dépenses électorales, notamment pour assujettir aux règles les sondages et les envois de toutes sortes.

Les lobbys

Les lobbys ont pris beaucoup d'envergure au Canada pendant le règne conservateur de neuf ans. L'intégrité du gouvernement est mise en cause chaque fois que la population a le sentiment que les lobbys déterminent les politiques de l'État en exerçant une influence démesurée dans les coulisses. Les rapports intimes entre les lobbys et les conservateurs exacerbent la désaffection des citoyens et des citoyennes à l'égard du gouvernement, qui, à leurs yeux, s'américanise.

Les Canadiens s'interrogent avec inquiétude sur le comportement de certains élus et de certaines personnes physiques ou morales qui font du lobbying ou cherchent à influencer les processus décisionnels publics. Ils sont préoccupés par les conflits d'intérêts et le trafic d'influence. Un gouvernement libéral prendra des mesures diligentes et efficaces pour répondre à ces préoccupations.

Les Canadiens doivent pouvoir s'entretenir avec les ministres et les hauts fonctionnaires ou se faire représenter auprès des pouvoirs publics sans être contraints de verser des honoraires aux lobbyistes.

Un plan d'action

La désaffection des citoyens

Il faut regagner la confiance des Canadiens

Après neuf années de règne conservateur, les Canadiens n'ont jamais été aussi désabusés par le fonctionnement politique. Un gouvernement libéral rétablira la confiance des citoyens et des citoyennes. Nous nommerons un conseiller chargé de la déontologie qui aura pour mission de réglementer les actions des groupes de pression. Nous réformerons le régime de retraite des députés. Nous renforcerons les pouvoirs des députés en prévoyant une plus grande liberté de vote, et nous élargirons le mandat des commissions parlementaires. Nous réglementerons les nominations par décret pour favoriser la compétence.

Nous aurons pour principe que les décisions de l'État doivent se prendre sur le fond plutôt qu'obéir aux influences exercées par les parties prenantes. Nous assurerons la transparence des processus décisionnels. Les politiques de l'État sont le jouet des lobbys depuis que les conservateurs ont pris la direction des affaires. Nous y mettrons fin.

Pour codifier ces principes et ces engagements, nous rédigerons un Code de déontologie à l'intention des ministres, des sénateurs et députés, des personnels politiques et des fonctionnaires pour bien encadrer leurs rapports avec les groupes de pression. Nous prendrons aussi des mesures pour mieux réglementer les activités des lobbyistes, notamment en ce qui concerne l'adjudication des marchés publics.

Les Canadiens doivent pouvoir s'entretenir avec les ministres et les hauts fonctionnaires ou se faire représenter auprès des pouvoirs publics sans être contraints de verser des honoraires aux lobbyistes.

Nous désignerons un conseiller indépendant pour émettre des avis à l'intention des titulaires de charges publiques et des groupes de pression sur l'application du Code de déontologie. Le conseiller sera nommé après concertation avec les chefs de tous les partis représentés à la Chambre des communes et fera rapport au Parlement.

Ce conseiller aura pour mission de rédiger un code de déontologie pour les lobbyistes, qui régira les rapports entre le gouvernement et ses interlocuteurs, d'étudier les cas de figure qui peuvent se présenter dans la pratique et de formuler des recommandations. Il pourra également conseiller les lobbyistes et leurs clients, au besoin, pour qu'ils puissent juger de la convenance d'un éventuel contrat ou d'une éventuelle activité.

Ce conseiller sera habilité à faire enquête à la suite d'une plainte et à examiner les rapports entre le gouvernement et certains groupes pour assurer le bon respect du code. Le Premier ministre pourra le charger de faire enquête sur d'éventuelles indélicatesses commises par les ministres.

Un gouvernement libéral désignera un conseiller chargé de la déontologie qui pourra, à la demande du Premier ministre, faire enquête sur d'éventuelles indélicatesses commises par les ministres.

Les honoraires parfois exorbitants qu'ont demandés les lobbyistes à leurs clients pour l'adjudication de grands marchés publics pendant le règne conservateur sont un grand sujet de préoccupation. Le conseiller chargé de la déontologie sera habilité à soumettre les lobbyistes à la publicité sur leurs honoraires pour l'adjudication des marchés publics et sur tout contrat, tous honoraires ou toute activité qui pourraient aller à l'encontre du code de déontologie.

Pour assurer une plus grande transparence des rapports entre le gouvernement et les groupes de pression et faire suivre d'effets les mesures qui viennent d'être décrites, un gouvernement libéral mettra en application le rapport de la commission permanente de la consommation et des affaires commerciales de juin 1993 sur la loi sur l'enregistrement des lobbyistes.

Les peuples autochtones

La participation des peuples autochtones à l'épanouissement de notre pays a valeur de test pour notre attachement à la justice, à l'équité et à l'égalité des chances.

Pendant longtemps, nous n'avons pas été à la hauteur. Qu'ils demeurent avec leurs collectivités ou dans les centres urbains, les autochtones sont aux prises avec d'immenses problèmes, notamment le chômage ou la médiocrité de l'emploi, l'absence de débouchés, l'inégalité des chances devant l'éducation, l'insalubrité des logements, la contamination de l'eau, l'absence de services médicaux et la dégradation ou le non-respect de leurs langues et de leurs valeurs culturelles.

Les solutions d'hier et d'aujourd'hui ne fonctionnent pas. Il est temps d'élaborer et de mettre de l'avant des initiatives neuves afin d'assurer l'égalité des chances et le respect mutuel et de reconnaître les droits des autochtones.

Un gouvernement libéral aura pour priorité de donner aux autochtones les moyens de devenir une société autonome qui se suffit à elle-même, d'aider les collectivités autochtones à surmonter les obstacles qui entravent leur épanouissement et à mobiliser leurs moyens humains et matériels pour se dynamiser et se pérenniser.

Les populations autochtones sont très jeunes. Si cette jeunesse est laissée pour compte, le budget de la sécurité sociale, de la santé et de la justice

s'alourdira et nous aurons sacrifié une génération disposée à apporter sa pierre à l'édifice national. Le Canada a besoin de ces talents et de ce dynamisme.

Nous devons bâtir un avenir où les autochtones ont le même niveau de vie, la même qualité de vie et les mêmes chances que les autres Canadiens, où les Premières nations, les Inuit et les métis, assurés de leur spécificité, ont des collectivités autonomes ; où la culture autochtone enrichit chacun d'entre nous et où les Canadiens s'attachent à répartir équitablement les potentialités nationales ; où les autochtones peuvent élire domicile et trouver un travail là où bon leur semble.

Enfin et surtout, il faut permettre aux enfants autochtones de s'épanouir en toute sécurité au sein de leurs familles et dans des collectivités prospères.

Renouer les liens

L'action des libéraux aura pour principe que l'autonomie gouvernementale est un droit inhérent aux peuples autochtones et un droit issu des traités.

Un gouvernement libéral établira avec les autochtones un nouveau partenariat fondé sur le respect mutuel et la confiance et veillera à les associer aux processus décisionnels.

Un gouvernement libéral établira avec les autochtones un nouveau partenariat fondé sur le respect mutuel et la confiance et veillera à les associer aux processus décisionnels. Il est absurde d'élaborer unilatéralement des mesures budgétaires ou des politiques qui concernent directement les populations autochtones. Un gouvernement libéral s'engage à prévoir des concertations plus vastes entre les ministres fédéraux et les autorités autochtones pour les décisions qui touchent directement les Premières nations, les Inuit et les métis.

Un gouvernement libéral réduira progressivement, selon un calendrier convenu avec les Premières nations, les activités du ministère fédéral des Affaires autochtones, sans toutefois délaisser ses responsabilités légales à l'égard des peuples autochtones. Il étudiera, en collaboration avec les autochtones, la meilleure façon de réaffecter à des fins plus utiles les crédits de ce ministère, qui dépassent actuellement les 5 milliards de dollars par an. Nous étudierons aussi la possibilité de conclure de nouvelles ententes financières avec les peuples autochtones.

Nous consulterons les autochtones visés par les traités pour convenir d'une interprétation plus actuelle des traités en respectant leur esprit et leurs buts.

Nous appuierons les Inuit qui recherchent des modalités de négociation pour assurer l'autonomie gouvernementale de leur pairs qui vivront hors du futur Nunavut.

Nous souhaitons entamer des négociations trilatérales – avec les provinces – afin de définir la nature et le champ des responsabilités fédérales et provinciales envers les métis et les Amérindiens hors des réserves. Un gouvernement libéral aidera à recenser les métis.

Développer les collectivités

Les ressources inexploitées des autochtones le sont également pour le Canada.

Les autochtones sont parmi les citoyens les plus pauvres du pays. Un gouvernement libéral collaborera avec les peuples autochtones à l'amélioration de leur situation économique et de leur cadre de vie. Les ressources inexploitées des autochtones le sont également pour le Canada. Selon des études gouvernementales, nous pourrions augmenter notre produit intérieur brut de 2,3 % si nous arrivions à ramener le chômage des autochtones à la moyenne nationale d'ici à l'an 2000.

Nous encouragerons les créations d'entreprises locales et d'institutions vouées au développement local, qui seront l'élément moteur de la croissance économique pour les autochtones. Nous rechercherons de nouveaux modes de financement pour les projets de développement autochtones, par exemple en mettant sur pied une banque nationale de développement autochtone. Les établissements bancaires, les entreprises et les collectivités autochtones prospères pourraient fournir le capital de cette banque, qui émettrait des obligations destinées à financer le développement de projets autochtones.

Sous un gouvernement libéral, l'adjudication des marchés publics fédéraux favorisera l'expansion des entreprises autochtones. Nous instaurerons une commission autochtone du commerce extérieur chargée d'ouvrir les marchés intérieurs et extérieurs aux biens et services autochtones, notamment le tourisme, les objets d'art, l'artisanat et les produits traditionnels.

Le logement et les équipements

Seules de bonnes conditions d'habitation permettent à une société de prospérer. Des projets de construction de logements et de modernisation des équipements, s'il sont bien conçus, créeront des emplois et assureront la formation de la main-d'œuvre locale.

Un gouvernement libéral collaborera avec les autochtones pour élaborer une politique du logement qui confie aux autorités locales la gestion des ressources et qui prévoit l'assouplissement des normes relatives à la conception et à la main-d'œuvre.

Les peuples autochtones sont plus mal logés que jamais, du fait de leur croissance démographique et de l'inertie des gouvernements conservateurs qui, pendant neuf ans, n'ont pas débloqué suffisamment de crédits pour remédier à la pénurie de logements. La commission permanente tripartite des affaires autochtones propose, dans un rapport publié en 1992, diverses solutions qui consistent à redéployer les moyens dont on dispose pour mieux surmonter la crise du logement.

Un gouvernement libéral collaborera avec les autochtones pour élaborer une politique du logement qui confie aux autorités locales la gestion des ressources et qui prévoit l'assouplissement des normes relatives à la conception et à la main-d'œuvre. Nous réunirons les autorités autochtones, les milieux d'affaires, les gros investisseurs et les autres pouvoirs publics afin de définir les instruments juridiques donnant aux investisseurs les sûretés qui encourageront les financements privés en faveur du logement.

L'INSTRUCTION ET LA FORMATION

Les abandons scolaires sont trop nombreux chez les autochtones. Moins de la moitié des enfants amérindiens d'âge scolaire et seulement 3 % des enfants autochtones des Territoires du Nord-Ouest ont douze années d'études. Cet état de choses est dû à la pauvreté ou encore au système éducatif qui est étranger aux jeunes autochtones. De fait, nos écoles ne leur donnent pas l'instruction de base nécessaire à leur insertion professionnelle.

Notre système éducatif ne donne pas aux jeunes autochtones l'instruction de base nécessaire à leur insertion professionnelle.

Les autochtones vivant hors des réserves sont laissés pour compte. Un gouvernement libéral instaurera un programme d'aide préscolaire, conçu et administré par les autochtones, pour répondre aux besoins des familles ayant des enfants d'âge préscolaire (voir chapitre 5).

Nous mettrons sur pied, en collaboration avec les autochtones, un institut d'enseignement autochtone chargé de l'élaboration des cursus pour tous les établissements d'enseignement concernés, de la formation des enseignants, de l'enseignement à distance, de l'établissement de normes, de l'enseignement des langues autochtones, de l'alphabétisation et des programmes de survie culturelle pour les jeunes.

L'aide à l'enseignement supérieur en faveur des étudiants autochtones a vu le jour à la fin des années 60 grâce à un gouvernement libéral. Ce programme avait pour but de combler le fossé entre les étudiants autochtones et les autres étudiants canadiens. Il a répondu à une demande en progression constante, jusqu'en 1987, année où les conservateurs ont resserré les conditions d'admission et plafonné le budget. Les établissements d'enseignement supérieur sont désormais contraints, faute de moyens financiers, de refuser des étudiants autochtones qui remplissent les conditions d'admission. Le gouvernement conservateur n'éprouve aucune réticence, semble-t-il, à en faire des assistés sociaux.

Un gouvernement libéral déplafonnera l'aide à l'enseignement supérieur en faveur des étudiants autochtones qui remplissent les conditions d'admission des collèges, universités et écoles techniques, ou qui sont inscrits à la formation permanente ou à des cours menant à un diplôme professionnel. Nous débloquerons 20 millions de dollars supplémentaires dans un premier temps en faveur des étudiants qui avaient été réorientés du fait du plafonnement des crédits. Nous réexaminerons, en collaboration avec les autorités autochtones, l'aide à l'enseignement supérieur pour définir des conditions d'admission plus justes en tenant compte de besoins particuliers, par exemple la garde des jeunes enfants.

LA MÉDICALISATION ET LA GUÉRISON

Il est patent qu'il faut élaborer une nouvelle stratégie pour assurer la santé des autochtones. À titre indicatif, le taux de suicide chez les jeunes autochtones est six fois plus élevé que la moyenne nationale et nombre d'entre eux, privés

d'horizons, sombrent dans l'alcoolisme et la toxicomanie, abandonnent l'école ou se retrouvent, en trop grande proportion, dans des établissements pénitentiaires.

Un gouvernement libéral élaborera une politique globale de santé qui, conçue par les autochtones, répondra à leurs besoins en adoptant une démarche qui fait intervenir leurs méthodes ancestrales de guérison physique et psychologique.

Un gouvernement libéral collaborera avec les autochtones pour donner à leurs collectivités les moyens de s'attaquer à ces problèmes. Quelques collectivités ont déjà demandé des services d'intervention d'urgence, des maisons de jeunes, des programmes de survie culturelle et des centres de guérison. De telles initiatives ont déjà été mises en œuvre et sont très efficaces. Un gouvernement libéral élaborera une politique globale de santé qui, conçue par les autochtones, répondra à leurs besoins en adoptant une démarche qui fait intervenir leurs méthodes ancestrales de guérison physique et psychologique.

Nombre de collectivités autochtones, particulièrement dans les régions reculées et dans le Nord, n'ont pas d'établissements psychiatriques de qualité ni de personnels spécialisés. Un gouvernement libéral financera la formation de conseillers spécialisés dans les méthodes contemporaines et ancestrales de guérison qui seront chargés d'aider les collectivités à mettre sur pied des centres traditionnels de guérison ou toute autre initiative respectueuse de la culture autochtone. De plus, nous triplerons le nombre actuel de bourses d'études octroyées aux autochtones par le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social pour la formation de professionnels de la santé autochtones. Tous les autochtones seront admis à recevoir ces bourses d'études.

La justice autochtone

Force est de constater la faillite du système judiciaire conventionnel à l'égard des autochtones, qui représentent toujours une proportion anormalement élevée de la population pénale. Il y a quelques années, la Commission des droits de la personne a fait remarquer qu'un jeune autochtone risquait davantage de se retrouver en prison que sur les bancs d'école.

Pour un gouvernement libéral, la question de la justice autochtone sera prioritaire. Nous envisagerons la mise en place d'une justice autochtone distincte et nous donnerons notre appui à d'autres modalités de réaménagement qui innovent.

De nombreuses études ont été menées sur la situation des autochtones devant la justice, notamment par l'enquête sur l'affaire Marshall et la commission d'enquête de la justice du Manitoba. La Commission royale sur les peuples autochtones a d'ailleurs organisé une table ronde nationale sur la justice. Un consensus s'est dégagé : l'heure de la réforme a sonné. Les études menées jusqu'ici privilégient une justice autochtone distincte ou à tout le moins de vastes réaménagements pour prendre en compte la spécificité culturelle des autochtones.

Pour un gouvernement libéral, la question de la justice autochtone sera prioritaire. Nous envisagerons la mise en place d'une justice autochtone distincte et nous donnerons notre appui à d'autres modalités de réaménagement qui innovent.

Le droit du sol

Le règlement des revendications territoriales autochtones doit être prioritaire pour tous les Canadiens. En faisant valoir leurs droits territoriaux, les autochtones pourront assurer à leurs collectivités un avenir prospère. Tant que leurs revendications et leurs griefs subsisteront, l'incertitude qui plane sur les droits territoriaux compromettra le développement économique de plusieurs régions.

Un gouvernement libéral aura pour but de sauvegarder l'honneur de l'État en instituant un mécanisme de règlement équitable. En réglant ces revendications territoriales, le gouvernement fédéral respectera ses obligations et garantira les droits des autochtones aux terres et aux richesses naturelles, ce qui assoira leur autonomie politique.

Pour accélérer et faciliter le règlement des revendications territoriales, nous créerons, en collaboration avec les peuples autochtones, une commission indépendante qui sera saisie de ces revendications.

Le mécanisme actuel de règlement des revendications globales et particulières ne fonctionne tout simplement pas. Nous le réaménagerons. Pour accélérer et faciliter le règlement des revendications, nous créerons, en collaboration avec les peuples autochtones, une commission indépendante qui sera saisie de ces revendications. Cette commission ne devrait pas empêcher une négociation directe.

La plupart des terres domaniales situées au sud du 60e parallèle appartiennent aux provinces. Un gouvernement libéral incitera les provinces à faire droit aux demandes des autochtones concernant le sol et le sous-sol, notamment à négocier des accords sur le partage des recettes tirées de la mise en valeur des richesses naturelles. Nous encouragerons les autres pouvoirs publics et les peuples autochtones à conclure des accords prévoyant une gestion en commun.

Pour une politique étrangère indépendante

Nous avons tous été témoins des bouleversements planétaires des dernières années. La fin de la guerre froide a ravivé l'espoir de voir la démocratie et le respect des droits de la personne humaine triompher, mais les conflits régionaux, attisés par d'anciennes rivalités, font planer une menace. Les nouvelles coopérations internationales donnent à penser que nous pourrons prévenir les catastrophes écologiques, mais elles se heurtent à des pays jaloux de leur intendance et de leurs ressources, ce qui met en péril l'avenir de la planète. Un gouvernement libéral permettra au Canada de favoriser la collaboration internationale et interculturelle, au nom de la paix, de la justice et de la survie de la race humaine.

Les Canadiens et les Canadiennes souhaitent un gouvernement central plus volontariste, indépendant et internationaliste dans ce monde en effervescence. Ils ne veulent pas d'une politique étrangère dictée par des relations personnelles privilégiées. Ils veulent une politique étrangère qui incarne leur tolérance, leur ouverture d'esprit, leur bon sens, leur respect des autres et de la diversité.

Les Canadiens souhaitent un gouvernement à l'écoute de leurs idées et de leurs besoins, qui ne délimite pas artificiellement politique intérieure et politique extérieure. Nos objectifs nationaux – créer des emplois, protéger l'environnement et notre spécificité culturelle, renforcer l'unité nationale et la sécurité publique – sont inextricablement liés à nos missions internationales.

La politique étrangère libérale répondra aux aspirations des Canadiens et des Canadiennes. Elle aura pour priorités entre autres de nous donner un rôle plus indépendant dans le concert des nations et de créer un contexte multilatéral sûr pour des pays comme le nôtre, dans le respect du droit international et dans l'enceinte des Nations unies.

Un gouvernement libéral redéfinira la sécurité intérieure et mondiale en tenant compte d'objectifs tels que le développement durable, la prospérité économique pour tous, un dispositif de défense efficace, la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales. Nous continuerons de soutenir la démocratie et le respect des droits de la personne humaine et de veiller à une plus grande transparence dans l'élaboration de notre politique étrangère.

Recadrer les relations canado-américaines

Un gouvernement libéral s'attachera à établir des relations avec notre voisin du Sud qui témoignent d'un respect mutuel. Les États-Unis resteront notre principal partenaire commercial et notre allié le plus sûr, mais l'après-guerre froide ouvre la voie à de nouvelles coopérations et concertations.

Sans faire du suivisme, les libéraux collaboreront avec l'administration américaine dans les domaines où les intérêts canadiens et américains convergent, notamment la réforme de l'ONU, le respect des droits de la personne humaine et de la démocratie, la reconversion des installations militaires, la coopération multilatérale et la protection de l'environnement mondial.

Nos missions internationales

Un gouvernement libéral redonnera au Canada son rang parmi les gardiens de la paix mondiale en révisant la politique nationale de défense et l'octroi des marchés publics militaires. Nous étudierons la possibilité de mettre sur pied un contingent spécial de casques bleus composé de militaires et de civils volontaires, ayant des missions précises qui répondent aux défis modernes que pose le maintien de la paix.

Un gouvernement libéral redonnera au Canada son rang parmi les gardiens de la paix mondiale en révisant la politique nationale de défense et l'octroi des marchés publics militaires.

Un gouvernement libéral s'emploiera à transformer les bases militaires désaffectées en centres d'entraînement et en plaques tournantes pour les casques bleus et encouragera l'industrie militaire canadienne à adapter sa production aux nouveaux impératifs du maintien de la paix. Nous nous attacherons à améliorer les politiques onusiennes en la matière.

À la différence des conservateurs, les libéraux n'amputeront pas arbitrairement et sans concertation préalable les programmes d'aide destinés à certaines régions telles que l'Afrique orientale où règne la misère. Nous effectuerons une étude poussée afin d'établir nos priorités en matière d'aide internationale et de

définir un cadre d'action pour la distribution des aides canadiennes. Nous rechercherons aussi les moyens de fournir une aide efficace aux pays de l'Europe de l'Est et de l'ex-URSS, qui reste prioritaire.

LES TRIBUNES INTERNATIONALES

Le Canada, sous un gouvernement libéral, usera de son influence dans le monde pour que se tienne, en 1995, année du 50e anniversaire de la fondation de l'ONU, une convention sur la réforme de la Charte des Nations unies. L'organisation internationale, qui a retrouvé une seconde jeunesse, fait désormais figure de proue sur la scène internationale, comblant ainsi les espoirs de ses fondateurs.

L'ONU, qui a retrouvé une seconde jeunesse, fait désormais figure de proue sur la scène internationale, comblant ainsi les espoirs de ses fondateurs. Forts de notre réputation internationale au sein de cette organisation et ayant été de tous temps solidaires de son action, nous devons être les artisans de sa réforme institutionnelle.

Le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali, fort de l'appui du Conseil de sécurité, a formulé un projet pour redynamiser l'action de l'ONU dans le règlement des conflits internationaux. Les idées neuves que renferme l'Agenda pour la paix de juillet 1992 mis de l'avant par le secrétaire général sont ambitieuses : elles allient le maintien de la paix dans ses formes traditionnelles aux actions concertées que les États membres de l'ONU peuvent mener pour assurer la paix et la sécurité dans le monde.

Toutefois, la crise de confiance que traverse l'ONU quant à ses moyens financiers et politiques met en péril l'internationalisme qui se dessine. Il faudra, pour résoudre cette contradiction et renforcer l'ONU, mener des actions diplomatiques et des négociations soutenues. Forts de notre réputation internationale au sein de l'organisation et ayant été de tous temps solidaires de son action, nous devons être les artisans de cette réforme.

UN PLAN D'ACTION

Le Canada dans le monde

Le Canada doit être l'animateur de la coopération internationale

Un gouvernement libéral mettra un terme à la politique conservatrice de suivisme à l'égard des États-Unis. Nous réaffirmerons notre indépendance en politique étrangère. Le Canada sera à nouveau l'animateur des opérations de maintien de la paix et cherchera à réformer les Nations unies. Nous défendrons la démocratie et les droits de la personne humaine dans le monde et réaffirmerons notre solidarité à l'égard des pays pauvres.

De nouveaux accords internationaux doivent être conclus sur les grandes questions de l'heure : la gestion des réserves halieutiques, la protection de l'atmosphère et de la diversité biologique, la maîtrise de la démographie, la réinstallation des réfugiés et la répartition équitable des richesses planétaires. Un gouvernement libéral favorisera l'établissement ou l'amélioration des accords internationaux suivants : la Convention du droit de la mer, un accord sur le réchauffement planétaire, un nouveau code des droits de l'homme, un nouveau Plan de développement pour accompagner l'Agenda pour la paix du secrétaire général.

POUR UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE

Les libéraux sont d'avis que les institutions et les structures chargées d'élaborer et de mettre en œuvre notre politique étrangère doivent refléter l'attachement des Canadiens à la démocratie, à la tolérance et au respect des droits de l'homme. Un gouvernement libéral démocratisera l'élaboration des politiques en mettant sur pied un Forum national sur les relations extérieures.

Ce forum annuel examinera les dossiers de l'heure et les grandes orientations de notre politique étrangère. Parlementaires, membres des organisations non gouvernementales et citoyens soucieux de notre politique étrangère y auront droit de parole. Nous élargirons le droit de regard du Parlement sur les grandes décisions de politique étrangère, comme les déploiements de casques bleus, et nous veillerons à associer de près tous les Canadiens à l'élaboration de ces politiques.